

L'AUTORITÉ

"FAY CE QUE VEULX"

Tancrède MARSIL, Directeur

Montréal, 25 JANVIER 1914

Gaëtan VALOIS, Administrateur

NE NOUS EMBALLONS PAS, MAIS RAISONNONS FROIDEMENT !

DEUX POIDS DEUX MESURES

Ceux qui prennent les armes pour combattre à ciel découvert, les mesures gouvernementales d'un pays s'appellent des révoltes. Généralement l'autorité sévit et impose le respect aux lois...

Dans le Royaume-Uni, des lords, des généraux de l'état-major soulèvent une révolution dans l'Est; défient impudemment la Couronne anglaise, le gouvernement, la majorité; importent des armes étrangères, lèvent des troupes, organisent l'anarchie... ils n'en sont pas moins bien reçus à la Cour dont ils savent le trône, ridiculisent le prestige, rabaisissent la dignité.

Dans une colonie que cette même Couronne britannique possède — le Canada — les enfants du sol sont traités en esclaves par une administration soldatesque.

Les pionniers protestent contre les envahisseurs qui font fi des traités. Des pétitions sont envoyées à Londres. Vaines démarches.

Les vaincus s'adressent à l'autorité constituée par le vainqueur et réclament justice. On les méprise trop pour s'occuper de leurs griefs.

Las de souffrir, à bout de peines et de souffrances, les martyrs relèvent enfin la tête, réclament leurs droits ? Les représentants autorisés de la Couronne britannique les narguent, les baffouent, les exaspèrent.

Méfiez par tant de cynisme, les enfants du pays prennent les armes pour obtenir justice ? (1837-38).

On les fusille, on les pend au nom de la Couronne britannique !

Deux poids — deux mesures. C'est renversant...

Triste exemple de la façon cavalière dont on administre la Justice chez John Bull.

C'est un petit jeu dangereux qui a déjà coûté des empires, décapité des têtes couronnées, dispersé rois et empereurs...

Il n'est esclave qui ne désire la liberté ! ! !

Tancrède MARSIL

Les dessous d'une machination

D'abord, il faut que justice entière soit faite.

S'il y a des coupables, qu'ils soient punis sévèrement.

Le mauvais exemple qui vient de haut doit être châtié de magistrale façon: c'est le seul moyen de protéger l'opinion publique et de garder saine chez le peuple, la confiance qu'il doit avoir dans l'autorité chargée de la direction de ses affaires.

Sir Lomer Gouin vient d'accorder une enquête. Nous espérons qu'elle sera complète. Dans l'intérêt commun, il ne faut pas qu'une seule victime soit choisie pour porter les péchés d'Israël !

Si coupables il y a, que tous soient chassés de notre Législature, du Conseil Législatif.

Avant de porter un jugement, attendons la preuve, en toute justice.

Maintenant, s'est-on demandé comment et pourquoi a été tramée cette conspiration ?

Le *Daily Mail* a jusqu'ici oublié complètement de nous le dire.

Pourtant, M. Beck, qui a dirigé l'agence Burns, à la demande de M. Lorne McGibbon dont il était l'employé au *Herald* et qui, actuellement, au *Mail*, distille par petite dose, chaque matin, le résultat de ses recherches, devrait en toute justice pour le public et pour lui-même, dire la raison, la vraie, le pourquoi, le parce que de ces dénicheries, de cette organisation politicière.

Personne ne croira que le *"journaliste intégral et acanageusement canin"*, dont nous parle le *Mail* et qui n'est autre que M. Beck lui-même, s'est payé, dans le seul but de défigurer l'intérêt public, le luxe de dénigrer les détectives de l'agence Burns ? Non !

Un homme qui se paierait cette fantaisie, évaluée au bas mot à \$40,000, ne serait pas le salarié de M. McGibbon au *Herald* ou de M. McNiel, au *Mail*.

Il est plus logique de croire, et c'est la vérité, que seul, M. Lorne McGibbon a avancé les fonds et que c'est à sa demande que les Burns vinrent s'installer à Montréal, en août dernier.

MM. McGibbon et Graham avaient brisé toute relation amicale déjà quand, pour empêcher un nouveau bill de la Compagnie des Tramways de Montréal, M. McGibbon pensa aux Burns afin d'établir des preuves de corruption à Québec et à l'Hôtel-de-Ville de Montréal dans l'unique but de s'en servir à l'occasion et d'empêcher MM. A. E. Robert et J. L. Perron, d'obtenir de nouveaux privilèges.

Comme M. Graham est fortement intéressé dans le Tramway, la lutte s'engagea entre le *Star* et le *Herald* — entre Sir Hugh et Lorne McGibbon.

M. Graham traqua le *Herald* partout ! M. McGibbon préparait son fouet pour ruiner les plans du Tramway et nuire à Sir Hugh.

Une lutte financière s'engagea en même temps que la petite guerre de chaque jour dans les deux journaux.

Ayant les reins plus forts, un écrivain mieux établi, Sir Hugh menait la danse sur un ton insoutenable pour M. McGibbon.

La vente du *Herald* fut décidée nécessaire.

Sir Hugh s'arrangea pour mettre le grappin dessus. Il réussit mais, pendant ce temps, McGibbon, Beck, Burns et Cie avaient *"travaillé"*...

Le jour de l'achat du *Herald*, au moment où Sir Hugh entra, comme propriétaire dans le bureau du rédacteur en chef de son nouveau journal, M. Beck, passait par une autre porte, enlevant les précieux documents, rouleaux de détectaphone, etc., de l'agence Burns.

Il allait au... *Daily Mail* !

Mis au courant de la conspiration, le *Tramway* ne bougea plus ! Tout allait à l'eau quand certains Anglais *bleus* pensèrent que ce *"travail"* pourrait bien servir comme engin de destruction contre le parti libéral à Québec, et donnerait un fâcheux coup à l'influence française au pays.

Le *Mail* venait de paraître ! Pourquoi ne pas profiter de l'occasion et augmenter une circulation nouvelle ?

Depuis quelques temps, les habitués du Ritz-Carleton voyaient MM. Boi Rogers et Lorne McGibbon, bras dessus, bras dessous.

Dès le mois d'août, M. Albert Sévigny, M. P., connaissait M. Meyers et le présentait aux avocats *rouges* de Montréal.

Est-ce l'intérêt public qui a *cané* M. McGibbon ? Est-ce l'intérêt privé qui a guidé M. Beck ? Il faut le savoir !...

La loi ne dit-elle pas quelque part que celui qui induit un autre au crime, au vol, au mal, est passible au même degré ? Il serait important de savoir le rôle qu'a joué chaque personnage dans l'organisation de cette vaste machination.

Il faut justice entière et complète.

On ne fera croire à personne que seuls les Canadiens-français sont des forçats — et que les Anglais sont des anges !

Que seuls les libéraux sont des bandits — et les bleus, des archange !...

FLAMBEAU

Le Canada à l'Exposition de Gand

Par M. Edouard Montpetit

L'Exposition de Gand succédait aux expositions de Liège de Bruxelles et de Charleville; et cependant, elle a été un succès. Les Flandres sont un pays ravissant; la population y est industrielle et hospitalière; et Gand est la ville des fleurs; ce sont là de surs éléments de succès.

De toute l'Amérique, le Canada était le seul pays qui fut représenté officiellement. Aussi lui a-t-on fait honneur. Le pavillon canadien est situé sur l'avenue du Canada, à côté du Palais du Congo belge. L'entrée principale de l'Exposition nous y conduit par l'avenue des Nations. On y atteint également par la porte latérale qui donne sur les quartiers de la vieille Flandre. L'architecture du pavillon est de style Renaissance et néogrec. L'édifice couvre plus de cinquante mille pieds carrés. Une tour, haute de quarante mètres, domine le palais et porte les couleurs anglaises...

Notre exposition a fait connaître toute la richesse du Canada et fait apprécier à leur valeur ses richesses multiples et variées. Chaque jour il y avait foule. Le pavillon canadien était un des plus recherchés. Les paysans des Flandres, venus en grand nombre, étaient attirés par la renommée déjà établie en Belgique, de notre pays lointain. Ils regardaient avec admiration nos produits et lisait dévotement les inscriptions imprimées sur les piliers. Le 6 juillet, à quatre heures de l'après-midi, 150,000 brochures avaient été distribuées. M. G. Cardot qui s'occupait plus spécialement de la publicité recevait des quantités de lettres véritables questionnaires sur le Canada économique. Car le Canada occupait tout le pavillon sans qu'il ait été réservé de place spéciale à telle ou telle province. L'exposition y gagnait en unité. L'espace accordé au Dominion était nécessairement un peu restreint et il fut difficile d'en agir autrement. Cependant nous avons intentionnellement relevé certaines inscriptions établissant l'origine des principaux produits et donnant ainsi à chaque province sa part de richesse. Comment ne pas citer celle qui concerne l'élément français de notre population et qui dit le républicain: "La population du Canada est d'environ huit millions d'habitants, parmi lesquels on compte 1,800,000 descendants de Français. Le Canada est redevable aux Français d'une large part de sa prospérité. Ils ont été les pionniers de son agriculture qui est aujourd'hui la principale ressource du pays." On a donné à chacun le sien et le Canada tout entier était à Gand. Cette phrase d'un visiteur que j'ai recueillie sur un registre (suite à la page 2)

"Give the Devil his due" Sachons rendre justice à qui justice est due

Dans notre pays, il faut être *bleu* ou *rouge*, si on ne veut pas passer pour un *abruti* !

Au risque de passer pour tout ce que l'on voudra, nous n'entendons pas, à l'Autorité, suivre cette déplorable manie.

Dussions-nous encourir les sarcasmes et les colportages de prétendues notabilités politiques, nous essayerons de rendre justice à qui justice est due.

— Ce ne sera pas facile ?

— Nous le savons...

Et sans craindre davantage la critique, nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs l'hon. Louis Philippe Pelletier, ministre des postes, poursuivant l'œuvre de régénération de Québec.

Le nouveau ministre des Postes n'a pas l'honneur de nous compter au nombre de ses amis dévoués... Tout le monde le sait. Nous n'en sommes que plus libre à son endroit.

Dans les notes qui suivent, nous n'avons pas à nous prononcer ici sur sa carrière politique des plus mouvementées.

Nous ne l'étudierons pas davantage à la lumière des principes pronés par tel ou tel parti politique canadien.

En maintes circonstances, il a su reconnaître le bien fondé du proverbe: l'ennemi naquit un jour de l'uniformité !

Homme bien doué, très actif, d'une capacité de travail étonnante, c'est au premier plan que nous le trouvons quelque soit le parti politique canadien avec lequel il ait jugé bon de s'associer.

Caractère libre, indépendant de fortune, il aime à faire à sa guise sans se soucier du qu'en dira-t-on, des propos aimables ou méchants que tiendront sur son compte ses amis d'hier ou ses alliés d'aujourd'hui.

M. Pelletier n'a rien de l'archange. Il est le premier à se l'avouer. Il laisse aux autres le soin de s'en apercevoir... à temps.

Très intelligent, connaissant à fond notre pauvre nature humaine, il pratique avec une maestria peu commune l'art difficile de se tirer à propos d'un mauvais pas, de briser une liaison devenue gênante ou de renouer des relations opportunes.

D'un jugement sûr et prompt, avocat habile et retors, il possède les dispositions nécessaires à quiconque veut s'imposer, en politique surtout.

Vindictif parfois, fennec, toujours, M. Pelletier a parcouru jusqu'ici une carrière fructueuse en incidents divers, comme en résultats pratiques.

Et quoiqu'en puissent dire ses adversaires, l'hon. Ministre des Postes est une personnalité de notre politique fédérale, actuellement la plus en vue du côté ministériel français à Ottawa.

Représentant le district de Québec dans le cabinet Borden, M. L. P. Pelletier s'occupe de régénérer la ville de Québec qu'il habite.

Il ne perd pas son temps à prononcer des discours, sur les estrades de son comté. Il décline même certaines invitations pour se consacrer exclusivement à l'étude des grands travaux à faire exécuter sur la rivière St-Charles, dans le port, un peu partout.

En consultant les livres bleus, le lecteur constate avec étonnement qu'en deux ans, ce nouveau ministre a fait plus pour la vieille capitale que tous les champions du *rouge* réunis. Les travaux obtenus par M. Pelletier se chiffrent par millions.

Crossage de la rivière St-Charles... \$1,500,000.00

Cale-sèche	3,000,000.00
Travaux de la Com. du	
Havre	1,500,000.00
Bureau de Poste, répar. à	
Québec	400,000.00
Bureau de Poste, à St-	
Sauveur	30,000.00
Arsenal de Beauport . . .	40,000.00
Manège militaire de Québec	
.	130,000.00
Usines à St-Malo	1,800,000.00
Dépt d'Immigration . . .	360,000.00
Total	\$8,760,000.00

Ces pauvres québécois que l'on a toujours traités au whisky blanc et bourrés de promesses *rouges*, doivent trouver bon d'avoir enfin un ministre qui s'occupe d'eux en dehors des élections.

On s'est étonné, en certain quartier, des relations de plus en plus étroites du maire libéral M. Drouin et du ministre Pelletier...

Deux hommes d'action, ils se sont

trouvés d'accord sur un terrain commun: agir et rendre à Québec la position qu'elle aurait toujours dû occuper dans le commerce et l'industrie; comme port national, muni de chantiers maritimes modernes, d'usines de réparations indispensables.

L'esprit de clan, de clique veut qu'en *rouge* ne dise que du mal d'un *bleu* et vice versa.

L'esprit de parti exige qu'il en soit ainsi.

C'est un préjugé regrettable qu'il faut de toute nécessité combattre et nous prêchons d'exemple.

Si au lieu de nous déchirer les uns les autres au bénéfice inévitable de nos ennemis héréditaires, nous nous combattons loyalement et nous unissons ensuite pour la marche en avant de nos intérêts nationaux, nous occuperions une place plus enviable dans la grande nation canadienne. T. M.

La loi Lemieux

Des dépêches de Londres, reçues la semaine dernière nous ont appris avec une joie évidente, combien un peu partout, on apprécie les bienfaits de la loi Lemieux.

Le gouvernement de l'Union Sud-Africaine vient de décider, en vue de régler les différends ouvriers, d'adopter la loi canadienne qui est pour parer l'hon. Rodolphe Lemieux, ministre des postes, dans le cabinet Laurier.

Le but ultime de cette loi est, de forcer les patrons et les ouvriers à avoir recours à l'arbitrage avant d'en venir à des moyens extrêmes.

Plus d'une grève a été évitée en se servant de ce procédé conciliateur.

Sans être imposée comme mesure obligatoire, la loi Lemieux rend possible et plus facile les préliminaires d'une discussion toujours si urgente entre les parties intéressées en pareil cas — c'est-à-dire soutenue par les délégués des corps en conflit en présence d'un représentant du gouvernement, qui sert de tampon, de modérateur, de conciliateur les trois quarts du temps.

Au Canada, cette innovation a rendu de grands services aux employeurs comme aux employés. Aux Etats-Unis, cette loi a été copiée, mise en usage et trouvée excellente.

Voici qu'en Afrique du Sud, on y a recours pour mettre un terme aux graves difficultés ouvrières qui menacent l'Union des pires extrémités.

Malmenés par les trusts, les ouvriers se révoltent et la situation est des plus tendues. On craint même la reprise des hostilités de 1899.

C'est rendre hommage à l'hon. M. Lemieux que de venir de si loin chercher un moyen efficace d'harmonie, de bonne entente dont il est le créateur.

Nous devons être les premiers à nous féliciter d'avoir chez nous des hommes politiques qui commandent l'attention des gouvernements étrangers. Chacun le sait !

Lord Strathcona

Nous devons à la mémoire de Lord Strathcona de payer notre part de tribut d'hommages et de reconnaissance. Car ce grand homme, autant par son esprit supérieur que par sa munificence s'est imposé à l'admiration et à la gratitude de toute la nation canadienne.

Disposant d'un cœur plus large encore que son immense fortune, il a semé le bien encouragé les nobles entreprises, multiplié les souscriptions, aidé à toutes les nobles œuvres, édifié des hôpitaux, construit des universités...

La générosité était universellement connue. Son esprit public toujours en éveil n'a jamais refusé l'accueil sympathique aux demandes et aux besoins de notre jeune pays.

La disparition de Lord Strathcona constitue un deuil pour tout le pays, pour chacun des Canadiens, et tous, d'un commun accord lui feront l'hommage suprême de reconnaître ses largesses et d'en conserver le souvenir.



Louis Pelletier

Le Canada à l'Exposition de Gand

(suite de la page 1)

officiel exprime parfaitement l'impression que nous laissons l'exposition: "A visit around this beautiful exhibit is a nice trip to Canada, from the Atlantic to the Pacific."

Si pourtant l'on se place au point de vue de l'industrie, il convient de faire quelques réserves. Les organisateurs de l'exposition ont en fait pour but de provoquer l'immigration, d'attirer les colons vers notre pays en leur montrant les chances de succès qu'ils y pourraient rencontrer. D'ailleurs, ils n'ont pas fait mystère. Lisez plutôt cette inscription: "Il est universellement admis que pas un pays n'offre autant d'avantages que le Canada à l'entrepreneur individuel et spécialement à ceux qui veulent faire de l'agriculture. De l'est à l'ouest, on voit la preuve évidente d'une prospérité sans pareille: les "possibilités" de son expansion et de ses progrès de demain sont sans limites et les Canadiens invitent cordialement les agriculteurs et les capitalistes de toutes les nations du monde à y participer."

Tout cela est parfaitement légitime. Nous avons besoin de main-d'œuvre et la Belgique peut nous donner d'excellents travailleurs, sérieux et consciencieux. Mais l'invitation que nous venons de citer s'adresse également aux capitalistes. Nous avons aussi besoin de capitaux, élément important et nécessaire de la production. Comment déterminerons-nous les financiers à venir chez nous? Est-ce en organisant des expositions qui ont uniquement pour but de révéler nos ressources sans insister sur les résultats de leur mise en œuvre? Sans doute, c'est déjà quelque chose que de laisser soupçonner ce que l'on peut faire, mais c'est-il pas mieux d'indiquer ce que l'on a fait? M. Henri Davignon écrivait dans la *Revue Hebdomadaire* cette phrase qui nous a fait réfléchir sur la portée probable de notre exposition: "Des dix-neuf nations représentées à Gand, en dehors de la Belgique, il n'y en a que trois qui ne se soient vantes: la France, l'Angleterre et les Pays-Bas. Les autres n'ont que des figures de fortune ou limitées à des spécialités agricoles ou scientifiques."

C'est la fin d'un cauchemar

C'est la fin d'un cauchemar! L'immonde "scheme" de la "Montreal Water & Power Company" est à l'eau. L'échevin L. A. Lapointe est revenu de Québec en disant que mercredi prochain, à la Législature, serait présenté un amendement en vertu duquel tout restera dans le statu quo, avec la faculté pour la Ville d'exproprier la compagnie d'ici à six mois, soit en achetant ses actions et ses débiteurs, soit comme un tout complet (as a going concern).

Le statu quo veut dire que la Ville garde le droit qu'elle avait, en vertu de la Charte même de la compagnie, d'exproprier celle-ci quartier par quartier.

Si au bout de six mois on n'en est pas arrivé à une entente, les négociations seront rompues. Et la "Montreal Water & Power Company" restera

avec son vieux fer, qui vaut deux millions et demi et qu'elle voudrait vendre sept millions!

Un désastre n'arrive jamais sans l'autre. Elle comptait beaucoup sur l'Association des Assureurs, qui en menaçait d'élever ses taux aurait pu faire croire que l'assurance municipale ne suffisait pas et qu'il lui fallait l'adjonction de la "Montreal Water & Power Company".

Or, les assureurs viennent de déclarer qu'ils ne jugent pas opportun d'élever leurs taux et qu'ils sont satisfaits des réparations faites à l'aqueduc municipal.

C'est dur tout de même que de voir enfouir sous terre, pour ne jamais en sortir, une belle carotte de quatre millions!

M. Honoré Dansereau, le benjamin des vendeurs d'automobiles et le gérant de la "Royal Automobile Co. Reg." regrette un fâcheux contretemps qui ne lui permet d'exposer qu'une "touring", sa limousine n'arrivant que demain. M. Dansereau a confiance dans le succès du présent salon. "Je crois, nous dit-il, pouvoir établir un très beau record de ventes durant la semaine." On sait que la Royal Automobile Co. possède l'agence des magnifiques voitures Stevens-Duryea.

Nous n'avons garde d'oublier le magnifique concert donné par la fanfare du 2^e Régiment des Grenadiers de la Garde.

LE SALON D'AUTOMOBILES

Le salon de l'automobile de 1914 s'est ouvert hier soir, au manège militaire, rue Craig. Contrairement aux années précédentes, cette semaine, les voitures de plaisir, l'exposition des voitures de charge (trucks) sera tenue durant la première semaine de février.

Malgré la température, plutôt mauvaise, une assistance assez nombreuse s'était rendue au manège militaire, décoré avec ce goût exquis qui caractérise tous les travaux de la Maison Robert enregistrée.

Vers 8.30 heures, présenté aux assistants, en termes élogieux, par M. Kearney, président de l'Automobile Club de Montréal, l'hon. Sam Hughes, ministre de la milice, déclara l'Exposition ouverte, aux applaudissements de la foule.

Un examen sommaire des exhibits nous permet de constater les améliorations des modèles 1914 sur ceux de l'an dernier. Au "stand" des chars Pullman, M. Nap. Hébert et son assistant M. Charette ne suffisent pas à répondre aux nombreux admirateurs de la Abbott-Detroit qui se consacrent exclusivement à l'automobilisme et il entend continuer à marcher de succès en succès. D'ailleurs cette légitième ambition trouvera un puissant auxiliaire dans les qualités incontestables de la voiture qu'il représente.

M. Honoré Dansereau, le benjamin des vendeurs d'automobiles et le gérant de la "Royal Automobile Co. Reg." regrette un fâcheux contretemps qui ne lui permet d'exposer qu'une "touring", sa limousine n'arrivant que demain. M. Dansereau a confiance dans le succès du présent salon. "Je crois, nous dit-il, pouvoir établir un très beau record de ventes durant la semaine." On sait que la Royal Automobile Co. possède l'agence des magnifiques voitures Stevens-Duryea.

Nous n'avons garde d'oublier le magnifique concert donné par la fanfare du 2^e Régiment des Grenadiers de la Garde.

Le roi et la reine vont à Londres.

Londres, 24. — Le roi et la reine partiront de Windsor pour Londres le 7 au lieu du 2 février. Ceci donnera amplement le temps de faire les préparatifs pour l'ouverture du Parlement.

Le roi tiendra un Conseil au Château Windsor où plusieurs nouveaux décorés recevront leurs insignes.

Un autre Conseil où le roi approuvera le discours du trône sera tenu plus tard.

Le roi et la reine vont à Londres.

Londres, 24. — Le roi et la reine partiront de Windsor pour Londres le 7 au lieu du 2 février. Ceci donnera amplement le temps de faire les préparatifs pour l'ouverture du Parlement.

Le roi tiendra un Conseil au Château Windsor où plusieurs nouveaux décorés recevront leurs insignes.

Un autre Conseil où le roi approuvera le discours du trône sera tenu plus tard.

Le Montreal Water & Power Company

Perd du terrain à la Législature

A la mine triomphante de nos représentants succède un morne abattement, car on considère perdue la belle carotte de 4 millions qu'on voulait tirer à Montréal.

(Spécial à l'Autorité)

Québec, 25. — Les agents de la Montreal Water & Power Company à Québec ont la figure longue. Ces messieurs promenaient dans les couloirs du palais législatif et du Frontenac, depuis le commencement de la session, des figures radieuses. Pourquoi, depuis quelques jours, ces messieurs ne montrent-ils plus que des figures d'enterrement? C'est que le bill ne va plus, mais plus du tout. Les représentants de la Ville de Montréal envoyés pour surveiller son passage, l'échevin L. A. Lapointe en tête, mettent consciencieusement des bâtons

dans les roues de la machine qu'on croyait si bien graissée, et la charte-troie menace de verser dans le fossé. L'Autorité fut la première à s'opposer au passage du lourd véhicule, trop lourd décidément pour Montréal, qui a supporté de fortes charges, il est vrai, mais qui aurait protesté contre le nouveau fard de sept millions avec lequel on voulait l'écraser. Allons donc! messieurs de la Montreal Water & Power Company, l'audace doit avoir des bornes et il ne faut pas en abuser. Danton disait bien: "De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace!" Mais où l'a conduit sa maxime? Sur l'échafaud, le malheureux... Plus heureux, vous, vous en serez quittes avec la déconfection de votre bill. C'est dit, sans doute, de perdre trois ou quatre millions en beaux bénéfices. Ça vaut mieux néanmoins que la guillotine.

L'échevin Lapointe, leader du Conseil, veut que la Ville conserve son

droit d'exproprier la compagnie Montreal Water & Power quartier par quartier, et ce n'est que juste, car si elle abandonnait cette heureuse prérogative elle se trouverait, comme le disait l'Autorité, complètement à la merci du trust, qui veut se faire payer des prix fabuleux pour son vieux fer, quand aujourd'hui Concordia peut l'acheter au prix du matériel. Pour un marché de dupes, c'est été un marché de dupes que celui qu'on voulait faire avaler aux représentants de Montréal.

En évitant la mèche, l'Autorité est consciente d'avoir fait œuvre pie, et elle attend maintenant la compagnie devant les autorités municipales. C'est devant le Conseil municipal, le seul juge naturel en la matière, qu'il faut lui donner rendez-vous, et non devant des législateurs qui n'ont aucune responsabilité envers Montréal.

Armand DUSSAULT

La richesse du pays augmente avec rapidité, la fortune nationale étant de \$300,000,000 plus grande qu'en 1912; et cependant le prix des valeurs, durant 1912, a tombé de \$200,000,000.

Quelle est la cause? La sur-spéculation et la trop grande confiance dans notre puissance d'emprunt. D'abord, la spéculation sur l'immeuble où les prix factices ne reposaient nullement sur la valeur intrinsèque immédiate. A Montréal, comme ailleurs, on ne tenait compte de la loi de l'offre et de la demande. Lorsque l'argent devint plus rare, le plus grand nombre des spéculateurs ne réalisèrent pas assez vite et se trouvèrent à court d'argent pour faire face aux échéances. Les banques, avec raison et pour cause, fermèrent leurs caisses. C'était la débâcle, et ce n'est que la confiance dans l'avenir qui nous sauva de la banqueroute.

Le besoin anormal d'argent est loin d'être disparu; au contraire, il existe toujours et dans un grand nombre de cas, des améliorations qui s'imposent doivent être retardées faute de fonds. C'est le cas des municipalités et des grandes industries.

C'est le sentiment général que la situation s'améliore et dans les cercles financiers l'on cite l'augmentation sensible des valeurs municipales et provinciales, comme, par exemple la nouvelle émission de \$10,000,000, de la Colombie Anglaise, 4 p.c. offerte à 95.

D'après les nouvelles qui nous arrivent de divers points du pays, il semble que Montréal a le plus souffert. Notre marché des valeurs a en effet enregistré la plus grande fluctuation. Il y a cependant des exceptions, comme par exemple le Ciment, commun, qui ferme à 28, lorsqu'à la même date l'an dernier il touchait 27. D'un autre côté, l'an dernier à pareille date, le Laurentide était coté à 220, C. P. R. à 258, Dominion Steel à 58, Power à 223, Richelieu et Ontario à 118. Un coup d'œil sur les prix de clôture d'hier matin montre qu'il y a eu une dépréciation considérable. Il n'y a aucun doute que nous traversons la période de liquidation, qui cependant semble toucher à la fin, s'il faut en juger par l'abaissement des taux d'escompte non-seulement à Londres et Paris, mais aussi à Montréal. L'argent s'offre à 6 p.c.

Le Montreal Power, qui était en vedette depuis quelques jours, va probablement être à la baisse, s'il faut en juger par l'anxiété peinte sur les visages des boursiers qui avaient acheté à découvert une provision de la nouvelle franchise en perspective. Nos prévisions se réalisent et les derniers événements à la Législature provinciale ne sont point de nature rassurante. Evidemment, on avait compté sans Martin et Co., général contractors, ces fâcheux Yankees, qui viennent troubler une douce quiétude et empêcher les "petites affaires de marcher". Tous ces bruits de scandale ne sont pas de nature à améliorer une situation déjà précaire et notre crédit n'en tirera rien de bon.

Il y a à Montréal des représentants de Syndicats capitalistes français, belges et suisses qui ne demandent qu'une chose pour le placement des capitaux: la garantie. Cette garantie existe assurément; mais savons-nous le faire sur-mesure; mais savons-nous le faire valoir de la bonne manière? Il faut espérer que ceux qui auront l'occasion de diriger, le feront de telle façon à les empêcher de se fourvoyer.

Un grand journal financier, dans sa édition d'hier, prédit la défaite, parce que, dit-il, "il faudra faire l'éducation de son successeur conservateur en matière de législation financière, et plus particulièrement du côté de l'octroi des franchises, puisque l'influence de M. Robert et Perron serait écartée du coup." Un même journal prédit aussi la baisse des actions en bourse du Montreal Tramway.

Dans le brouhaha de nouvelles contraires, nos lecteurs feraient bien de s'abstenir de spéculation à carnet ouvert, à moins d'un mouvement de hausse très réelle, tout en conservant une marge amplement suffisante pour leur permettre de couvrir tout mouvement de recul, qui d'ailleurs ne pourrait être que temporaire.

Henri CLOU

Power 210 1/2
Copper 74 1/2
Atchison 90 1/2
Pennsylvania 114 1/2
Reading 170 1/2
St. Paul 105 1/2
Smelter 68 1/2
Southern Pacific 97 1/2
Erie 31 1/2
Lehigh Valley 154 1/2
Union Pacific 160 1/2
Steel Common 64 1/2
Steel Pref. 113 1/2
Rock Island 15 1/2
Baltimore and Ohio 97 1/2

LA CLOTURE À WALL STREET

LA CLOTURE DU MARCHÉ LOCAL

Power 219 1/2
C. P. R. 211 1/4
Quebec Ry. 15 1/4
Brazilian 86 1/2
Bell Telephone 143
Ames 12 1/2
Cement 30 1/4
Canada Car 61
Richelieu 111 1/2
Shawinigan 137
Twin City 108 1/2
Detroit 73 1/4
Spanish River 16
Iron 39 1/4

L'AUTORITE

publie le meilleur sport canadien et étranger.

Les Sports à Victoria

(De notre correspondant Joe Gorman)

Victoria, C. A. 18. — Nous avons eu la semaine dernière l'un des clubs de la ligue Senior figurer qu'avec six joueurs au cours d'une partie de hockey. Le système de six joueurs, comme vous le savez n'a guère eu de succès sur la Côte du Pacifique.

Toutefois, c'était dû à un accident. Un joueur manquait. Et puis le personnel des clubs ne comprend guère de substituts à cause des salaires très élevés.

Didier Pître continue à se montrer l'étoile des joueurs de hockey sur la Côte. Comme Taylor et Griffiths, le salin de l'Océan Pacifique semble l'avoir ravivé. Skinner Poulin, autrefois du Canadian de Montréal est considéré comme le meilleur travailleur de notre ligue.

Il est vrai qu'il a été expulsé plus souvent qu'à son tour mais il s'est montré, par contre, le meilleur "scorer" jusqu'à maintenant.

Il ne fait plus de doute que les championnats de la Côte du Pacifique se rendront dans l'est à la fin de l'hiver pour jouer contre ceux de la N. H. A.

Il est maintenant plus que probable qu'il existera une ligue de croise professionnelle sur la Côte du Pacifique en 1911. Les clubs Vancouver et V. A. C. ont été réorganisés la semaine dernière, et la renommée s'écrit que Con-Jones sera à la tête des affaires du Victoria l'an prochain, et que son associé sera un politicien en vue de la Colombie Anglaise. Les Westminster sont confiants que le New-Westminster se joindront sans tarder à cette trinité et que la croise reverra ses beaux jours dans l'Ouest.

La croise amateur sera comme toujours tenue en très grand honneur par le public de l'Ouest.

Victoria, 20. (Service spécial). — Le club Vancouver continue à garder la première position dans notre ligue de hockey. Les trois équipes sont très bien balancées; la présence de Pître, le fameux joueur canadien-français renforcé énormément l'équipe de Vancouver.

Le club Vancouver semble pouvoir battre assez facilement les New Westminster, mais il éprouve une grande difficulté à vaincre la Victoria, qui a un très brillant joueur en Dubie Kerr.

Les "fans" de l'Ouest sont certains d'une chose: c'est que lorsque le club champion d'en outre ligne ira dans l'est pour concourir pour la coupe Stanley, il reviendra victorieux accompagné du trophée. Ils sont positifs qu'à 7 joueurs l'équipe de l'Ouest vaincra l'équipe de l'est, et qu'à 6 joueurs, elle a de la chance de gagner au moins une partie, attendu que les joueurs de l'Ouest sont aussi vites que les joueurs de l'est et qu'avec 4 ou 5 pratiques, ils seront encore bien plus habiles.

JOE GORMAN

La raquette à Québec

Québec, 24. (Service spécial). — Le club de raquette Québec dans une course annuelle d'environ 2 1/2 milles à travers champ est après-midi s'est approché la première place pour la troisième fois consécutive et devient par le fait, possesseur de la coupe Dixie.

Le club Huron représenté par S. Dequize, V. Grenier et H. Grenier prit la deuxième position.

Les trois gagnants sont: A. Laurie, W. Dall, C. Fletcher. Temps: 19.40 mins.

Dix coureurs ont pris part à la course. Le départ se fit du chalet du club Québec, chemin St-Louis et l'arrivée à la patinoire Québec.

On a ensuite fait la distribution des prix offerts pour les courses de samedi dernier.

Les officiers des courses étaient: Rosaire Anetel, Jack Cassils, A. J. Welch. Les juges: V. Bédard, starter, Jos. Bussières, chronométrateur.

HOCKEY

L'équipe de hockey des frères Morency ira probablement jouer à Boston le mois prochain. Les Morency pra-

droit d'exproprier la compagnie Montreal Water & Power quartier par quartier, et ce n'est que juste, car si elle abandonnait cette heureuse prérogative elle se trouverait, comme le disait l'Autorité, complètement à la merci du trust, qui veut se faire payer des prix fabuleux pour son vieux fer, quand aujourd'hui Concordia peut l'acheter au prix du matériel. Pour un marché de dupes, c'est été un marché de dupes que celui qu'on voulait faire avaler aux représentants de Montréal.

En évitant la mèche, l'Autorité est consciente d'avoir fait œuvre pie, et elle attend maintenant la compagnie devant les autorités municipales. C'est devant le Conseil municipal, le seul juge naturel en la matière, qu'il faut lui donner rendez-vous, et non devant des législateurs qui n'ont aucune responsabilité envers Montréal.

Armand DUSSAULT

Deux cambrioleurs ont été pris en flagrant délit hier soir par les constables Belzil et Caron du poste No 6, à l'intérieur du magasin Harry David Rain Clothes Co., de la rue St-Henri.

Pour pénétrer dans la place les deux cambrioleurs, qui ont donné leurs noms James Shaw, 154 rue Duke et Arthur Anderson, 343 Champ de Mars, ont dû briser les vitres d'une croisée basse, donnant sur une ruelle.

Les deux cambrioleurs ont été écroués au poste No 6.

Un nommé Samuel Chernoff a été arrêté par les détectives Lepage et Gorman, hier soir vers 7 heures.

Chernoff est recherché par la police de Bridgeport du Connecticut, pour vol d'une somme de \$500.

Chernoff qui a comparu devant le Commissaire des Extraditions, ne fera aucune difficulté pour être conduit au-delà de la frontière.

UN QUI SE PROMENE

Joseph Robertson alias Joseph Poltrais âgé de 42 ans, a été arrêté hier. Il a comparu devant le recorder Geoffrion pour ivrognerie, et a plaidé non coupable.

Après avoir comparu devant le recorder, on l'amena devant le juge Lanctôt pour répondre à une accusation de vol. Il plaida non coupable sur les deux accusations portées contre lui. Enquête la semaine prochaine.

Rose Eva Peron, demeurant 1807 rue Cadieux, s'est fracturée la jambe en tombant sur le trottoir en face de son domicile hier soir vers 9 heures.

Rose Eva qui n'est âgée que de treize ans, a été transportée à l'hôpital Notre-Dame, où la fracture sera réduite.

Le disparition d'un jeune colporteur italien cause des inquiétudes à sa famille qui demeure au No 477 Notre-Dame Ouest.

Il s'agit du jeune Giuseppe Sutura, âgé de 21 ans.

Ce jeune homme qui exerce le métier de colporteur est parti lundi matin dernier de chez lui emportant sa boîte de camelote. Il avait sur lui une somme de \$250 dont il devait se servir pour des achats; il avait en outre une montre avec chaîne en or.

Sa famille ne l'a plus revu depuis ce jour-là.

Justement inquiète elle s'est adressée à la police et les constables Colanagels, Volini et Nassa sont chargés de faire des recherches.

Téléphone Bergeron comparait hier matin devant le magistrat Lanctôt sous une accusation de vol d'attelage.

Bergeron est un récidiviste, il a déjà fait de la prison et du pénitencier; ayant plaidé coupable, le juge l'a condamné à deux ans de prison.

"Vous êtes un dangereux criminel, il faut débarrasser la société d'être de votre espèce; aussi je vous condamne à 5 ans de pénitencier."

C'est en ces termes que le juge Lanctôt apostrophait Michael Burns, accusé de cambriolage et dont le casier judiciaire est chargé de pas moins de sept condamnations.

Burns était souriant tout le temps qu'il a duré son examen; cependant il parut décontenancé lorsqu'il s'entendit condamner à cinq ans, tandis que dans la foule qui encombrait la salle du tribunal, une femme poussait des gémissements.

Appel a été fait en cour des comparutions du nom de Joseph Hormidas H., accusé de détournement de fonds comme agent, au préjudice de la compagnie d'assurance-vice la "Sauvegarde" et la plainte a été faite par M. J. E. Bernier. L'accusé plaida non coupable; il reviendra pour enquête le 29 courant.

Raymond Byrnes, sur qui pèse la grave accusation de vol à main armée, a comparu devant le magistrat, pour sentence, mais celle-ci a été différée jusqu'au 29 courant.

Armand Carrière, accusé de vol et d'induction d'une mineure à la débâche, a été conduit devant le magistrat; il plaida non coupable de l'accusation portée contre lui. Enquête le 28 courant.

Le Coroner tiendra une enquête lundi sur les causes de la mort de Edward McGovern, trouvé assommé au bas de l'escalier de la maison No 12 Craig Ouest vendredi soir dernier.

Cette mort qui paraît plus que suspecte sous bien des rapports nécessite des recherches de la part de la Sûreté.

Trois hommes sont gardés comme témoins dans les cellules du poste central.

McGovern serait natif de Longueuil ou vit encore sa mère; il était âgé d'environ 30 ans; il a été identifié par un nommé B. P. Williams, de la rue Laquehette.

Une saignée sur le trésor Montréalais

Le Conseil Législatif, nous l'espérons pour lui, ne profitera pas des derniers moments de la session, si troublés, pour triturer davantage le bill de Montréal. En dépit de certaines accusations portées contre quelques-uns de leurs collègues, nos conseillers législatifs en général peuvent marcher la tête haute; et pourquoi s'aliéneraient-ils à plaisir le public montréalais, alors que leur corps subit les plus terribles assauts?

L'hon. M. N. Pérodeau eût bon de faire retrancher à l'improviste, l'autre jour, dans le bill de Montréal, un amendement en vertu duquel la Cité dans les expropriations, pouvait acheter plus de terrain qu'il ne lui en fallait.

En vendant le résidu du terrain, elle avait la chance de rentrer dans ses fonds, comme le fait s'est produit dans le prolongement du boulevard Saint-Laurent et l'ouverture de la rue Cartier. C'était le système suivi par Haussmann à Paris, et qui permit à la Ville Lumière de se doter de ses magnifiques boulevards sans courir à la ruine.

Le commissaire Lachapelle, en apprenant la disparition de cette clause de la charte, aurait, paraît-il, déclaré:

"Je crois qu'il sera désormais impossible de faire des améliorations à moins de frais considérables. A moins que les propriétaires consentent à payer tous les frais de l'expropriation, s'ils veulent bénéficier de la plus-value donnée à leur propriété..."

On se demande maintenant, à l'hôtel de ville, si M. Pérodeau consentira à payer tous les frais d'expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, à l'ouest du Palais de Justice, car le terrain qui lui restera va prendre une plus-value considérable.

Deux cambrioleurs ont été pris en flagrant délit hier soir par les constables Belzil et Caron du poste No 6, à l'intérieur du magasin Harry David Rain Clothes Co., de la rue St-Henri.

Pour pénétrer dans la place les deux cambrioleurs, qui ont donné leurs noms James Shaw, 154 rue Duke et Arthur Anderson, 343 Champ de Mars, ont dû briser les vitres d'une croisée basse, donnant sur une ruelle.

Les deux cambrioleurs ont été écroués au poste No 6.

Un nommé Samuel Chernoff a été arrêté par les détectives Lepage et Gorman, hier soir vers 7 heures.

Chernoff est recherché par la police de Bridgeport du Connecticut, pour vol d'une somme de \$500.

Chernoff qui a comparu devant le Commissaire des Extraditions, ne fera aucune difficulté pour être conduit au-delà de la frontière.

UN QUI SE PROMENE

Joseph Robertson alias Joseph Poltrais âgé de 42 ans, a été arrêté hier. Il a comparu devant le recorder Geoffrion pour ivrognerie, et a plaidé non coupable.

Après avoir comparu devant le recorder, on l'amena devant le juge Lanctôt pour répondre à une accusation de vol. Il plaida non coupable sur les deux accusations portées contre lui. Enquête la semaine prochaine.

Rose Eva Peron, demeurant 1807 rue Cadieux, s'est fracturée la jambe en tombant sur le trottoir en face de son domicile hier soir vers 9 heures.

Rose Eva qui n'est âgée que de treize ans, a été transportée à l'hôpital Notre-Dame, où la fracture sera réduite.

Le disparition d'un jeune colporteur italien cause des inquiétudes à sa famille qui demeure au No 477 Notre-Dame Ouest.

Il s'agit du jeune Giuseppe Sutura, âgé de 21 ans.

Ce jeune homme qui exerce le métier de colporteur est parti lundi matin dernier de chez lui emportant sa boîte de camelote. Il avait sur lui une somme de \$250 dont il devait se servir pour des achats; il avait en outre une montre avec chaîne en or.

Sa famille ne l'a plus revu depuis ce jour-là.

Justement inquiète elle s'est adressée à la police et les constables Colanagels, Volini et Nassa sont chargés de faire des recherches.

Téléphone Bergeron comparait hier matin devant le magistrat Lanctôt sous une accusation de vol d'attelage.

Bergeron est un récidiviste, il a déjà fait de la prison et du pénitencier; ayant plaidé coupable, le juge l'a condamné à deux ans de prison.

"Vous êtes un dangereux criminel, il faut débarrasser la société d'être de votre espèce; aussi je vous condamne à 5 ans de pénitencier."

C'est en ces termes que le juge Lanctôt apostrophait Michael Burns, accusé de cambriolage et dont le casier judiciaire est chargé de pas moins de sept condamnations.

Burns était souriant tout le temps qu'il a duré son examen; cependant il parut décontenancé lorsqu'il s'entendit condamner à cinq ans, tandis que dans la foule qui encombrait la salle du tribunal, une femme poussait des gémissements.

Appel a été fait en cour des comparutions du nom de Joseph Hormidas H., accusé de détournement de fonds comme agent, au préjudice de la compagnie d'assurance-vice la "Sauvegarde" et la plainte a été faite par M. J. E. Bernier. L'accusé plaida non coupable; il reviendra pour enquête le 29 courant.

Raymond Byrnes, sur qui pèse la grave accusation de vol à main armée, a comparu devant le magistrat, pour sentence, mais celle-ci a été différée jusqu'au 29 courant.

Une Cour Suprême par province

Pourquoi ne pas opérer cette réforme.—Les appels au Conseil Privé

Sur un amendement de M. L. J. Perron, député de Verchères, par un vote de 55 à 15, la Législature a renvoyé aux *comités* l'étude de l'abolition des appels judiciaires au Conseil Privé à Londres.

Si nous comprenons bien le sens de la motion Perron, son but est de donner au Barreau le temps de se prononcer, comme corps compétent, sur cette mesure radicale peut-être, mais devenue nécessaire.

Rien ne peut justifier, à notre époque, ces appels lointains et dispendieux au Conseil Privé, devant des juges qui n'ont rien de commun avec notre genre d'affaire et de vie.

Seuls les riches, les grosses corporations, peuvent aujourd'hui se payer ce luxe et c'est au détriment du plus pauvre qui souvent n'a pas les moyens de subir les frais d'une procédure aussi dispendieuse et qu'onique ayant raison, doit abandonner la partie après avoir obtenu gain de cause devant les tribunaux de son pays.

—

LA LIGUE DES CAFÉS

Une assemblée a eu lieu dernièrement, et les directeurs ont décidé unanimentement de ne pas avoir de saison de hockey, cet hiver. La principale raison qu'ils donnent, c'est qu'ils ne peuvent pas se procurer l'eau dont ils avaient besoin pour faire leur glace, à cause de la rupture du conduit de l'aqueduc. Ils se savaient à quoi s'en tenir sur cet accident qui les mettait dans la position de ne pouvoir faire leur glace.

Chaque Café a retenu sa franchise pour l'hiver prochain. On a parlé de construire une vaste patinoire. Plusieurs propriétaires d'hôtels formaient un syndicat et construisaient un arène dans les environs des rues Mont-Royal et St-Laurent. De la glace artificielle serait faite, durant l'été, pour les besoins des directeurs, et ils feraient même le commerce de glace dans la ville de Montréal.

—

AEROPLANE

Les records de 1913

Legagneux a la spécialité d'ajouter les kilomètres aux kilomètres dans ses records. C'est ainsi que le 9 décembre 1910, il monta à 3 100 mètres, à Pau. En 1912, le 15 septembre, il atteignit une hauteur de 5,450 mètres; et il vient de battre son propre record en montant à la hauteur de 6,150 mètres.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant les noms de ceux qui ont établi des records d'altitude en aéroplane.

7 janvier, 1910:	
Latham, 6 passagers	1000 m.
Latham, 3 passagers	1269 "
Latham	1384 "
Drexel	2013 "
Méranie	2521 "
Chavez	2587 "
Nymmaieu	2780 "
Sablating	2830 "
à 1911:	
Legagneux, 3 passagers	3100 "
Loudan	3200 "
Cie Félix	3350 "
4 septembre 1911:	
Garrot	3950 "
Garrot	4960 "
1912:	
Hmer, 2 passagers	5011 "
Legagneux	5450 "
11 décembre 1912:	
Garrot	5600 "
Parreyon	5880 "
Legagneux	6150 "

La disparition des "honnêtes gens"

M. Marcel Prévost s'inquiète de la disparition des "honnêtes gens", c'est-à-dire de ces esprits curieux et avisés qui suivent avec intérêt les conquêtes de leur époque tout en les proportionnant aux acquisitions du passé. Une belle attitude suppose un savoir encyclopédique, et c'est justement l'ennemi d'une connaissance aussi étendue que plus solides.

Les craintes de M. Marcel Prévost seraient fondées si la capacité d'un cerveau se mesurait au volume des faits qu'il enregistre. Il n'en fut jamais ainsi et de la Mirandole restera toujours inférieur à Descartes. La méthode vaut mieux que la science brute, parce qu'elle permet de ne pas s'égarer dans le labyrinthe de la nature, dont les découvertes récentes accroissent le domaine jusqu'à l'infini. Le plus léger des manuels de logique a plus de poids que le plus lourd dictionnaire et, de tout temps, l'instruction des hommes se lorna à mettre de l'ordre dans leurs idées beaucoup plus que des faits dans leur mémoire.

Qu'il soit nécessaire de parcourir toutes les branches de la pensée humaine, c'est incontestable: les humanités n'ont été inventées que dans ce but. Mais quand on a exploré le monde dans tous les sens, quoi de mieux que de trouver un endroit pour y fixer sa tente? De là, vous pouvez regarder l'horizon et le prolonger de tous vos souvenirs. Quand de l'univers peut passer à votre gré devant vos yeux. Le seul intérêt d'un homme c'est l'originalité de ses observations et non point leur fatras. Un jugement de finesse est plus évocateur qu'une accumulation d'histoires.

Au total, nous en sommes toujours au dialogue que Tallemant prête à Pithet et Théophile:

—C'est dommage qu'ayant tant d'esprit vous sachiez si peu de choses!

—C'est dommage que, sachant tant de choses, vous ayez si peu d'esprit.

Edouard JULIA

Eugène Marchand



Champion patineur de Montréal

Potins des Quilles

C'est le 29 janvier qu'aura lieu la soirée théâtrale des joueurs de quilles au "Gayety". On dit que les billets se vendent beaucoup. Espérons que la "Montreal Bowling Association" recevra tout l'encouragement qu'elle mérite.

Sur les allées "Steele", coin Bleury et Ontario, une nouvelle ligue a été inaugurée jeudi dernier, cette ligue sera intéressante à plus d'un point de vue, elle mérite bien d'être encouragée. Ses équipes ne se composent que de trois joueurs. C'est avec du nouveau que le jeu de quilles deviendra de plus en plus populaire.

Toutes nos félicitations aux officiers, aux promoteurs et aux joueurs de la "Ligue Provinciale de Quilles de Québec". M. R. Lamoureux doit être fier car c'est un succès sans précédent dans le sport des quilles, au-delà de cinq cents personnes étaient présentes à l'ouverture; cependant, M. R. Darling, président de la M. B. A., n'y était pas.

Le club "Strachan" défend toujours la coupe McCallum, ce dernier en battant les clubs suivants: Crescent, Chambré, Québec, Canadien, Ottawa, Beaver, Athlétique de Toronto et les Canadiens vendredi dernier. Que l'on dise tout ce que l'on voudra, il faut bien admettre que le club "Strachan" est un bon club!

L'équipe du Théâtre National est avantageusement placée pour le championnat de la "Ligue des Théâtres de Montréal" et le capitaine Lanctôt ne s'en trouve pas froissé.

M. R. J. Walker est actuellement en tête de la moyenne de la M. B. A. classe A. Le club Crescent l'accepte avec plaisir maintenant; les vieux joueurs de quilles sont presque toujours les meilleurs.

L'on parle d'organiser une nouvelle ligue de quilles, celle-ci se compose d'hommes d'affaires, de professions libérales, des avocats, des notaires, etc., les promoteurs cherchent un nom pour désigner cette ligue. Ils ne peuvent pourtant pas la nommer "La Ligue Professionnelle" puisqu'il n'y a pas un seul d'entre eux capable de jouer une partie de professionnel.

Sur les allées "Palace". — Jos Nelson détient le record de la partie simple avec le score parfait de 300, et J. Stuenkel celui de trois parties consécutives avec 748.

Sur les allées "Metropole". — P. Boulianne joue la plus forte partie simple avec 299, et J. B. Pelletier la plus haute série de trois parties avec 811.

Sur les allées du C. A. Canadien. — R. Lamoureux détient le record de la partie simple avec 289, et E. Pelletier celui de trois parties avec 761.

Sur les allées "Metropole". — Le record de la partie simple jouée par R. Lamoureux, et 727 celui de trois parties consécutives fait par A. Bédard.

Sur les allées de la "M. A. A.". — M. Gardner détient le record de la partie simple avec 288, et R. Darling celui de trois parties avec 718.

Sur les nouvelles allées "Steele". — Le total de 714 a été joué par Bryson. Tous ces records prouvent qu'à Montréal nous avons d'aussi bons "bowleers" qu'ailleurs.

La "M. B. A." tiendra son grand tournoi annuel, du 26 février au 14 mars. Les probabilités sont qu'il aura lieu dans l'ouest: c'est à notre tour, disent les Anglais: en bon Canadien, il faudra ne rien dire, ou plutôt se dire tous ensemble: encourageons la M. B. A. et allons gagner les magnifiques prix, ce ne sera jamais trop loin pour les emporter.

G GUETTER.

Il est presque certain que Fromme, ancien pitcher des Giants, signera un contrat avec le club Kansas City de la ligue Fédérale. Il recevra un salaire beaucoup plus élevé que celui qu'il recevait des New-York l'an dernier.

Le gérant John Evers, du club Chicago de la ligue Nationale, a annoncé aujourd'hui qu'il avait 20 contrats en main actuellement. Il prétend que la ligue Fédérale ne pourra mettre la main sur aucun joueur de son club.

Amoureux III

—

Renan, s'étant un jour endormi sur la pelouse d'un champ de courses, rêva qu'il était cheval. Il courait d'innombrables épreuves et finissait toujours dernier, mais il se consolait en pensant: "Je me rattraperai au haras."

Le métier d'étalon, en effet, peut paraître enviable. Il ne comporte que de délicieux devoirs et combien grassement payés!

Malheureusement il y a des paresseux qui s'attendent toutes les professions. Amoureux III est de ceux-là. Fils de l'ardent Octogon et de la rapide Amicizia, Amoureux III, l'an dernier, fit briller d'un haut éclat sur nos pistes classiques le sang des plus nobles familles hippiques d'outre-océan. Sa mère, née aux États-Unis, avait été importée chez nous par M. Auguste Belmont.

Amoureux III lui fit honneur. Les Parisiens le virent perdre de bien peu le Derby et le Grand Prix, puis gagner à Maison-Laffitte les 50,000 francs du prix Eugène-Adam.

C'était un fier coursier aux narines frémissantes. Il était si beau, si bien fait, que les haras nationaux l'achetèrent 80,000 fr. à la fin de l'année dernière.

Amoureux III fut envoyé à Tarbes. Les poulinières les plus huppées tiraient au sort ses faveurs et un beau matin de printemps, lorsqu'on lui présenta la première des ébènes, Amoureux III se cabra, fit volte-face, lança des ruades insurges. Une seconde tentation, une troisième, d'autres encore irritèrent de même manière l'embrasseur vertu du quadrupède.

On crut que le grand jour le génait. Amoureux III, furieux d'être enfermé ainsi tête à tête avec son devoir, lança des coups de sabot à sa promesse. On essaya d'un changement d'air. Amoureux III fut envoyé dans les Charentes. Sa réserve s'accrut.

Les plus habiles vétérinaires y perdirent leur latin, car le fils d'Amicizia ne pèche que par mauvaise volonté.

Le cas paraissant incurable, l'état acquiesce se retourne aujourd'hui contre le vendeur et réclame l'annulation du marché. Un procès va s'engager.

—

Le sport en France

L. U. S. et S. A. ne se montrent pas intranquillantes au sujet de l'amateurisme.

(Correspondance spéciale)

Paris. — Le Conseil de l'Union s'est enfin occupé de la situation des professeurs et moniteurs de culture physique. Voici à ce sujet le communiqué officiel que nous avons reçu:

Le Conseil de l'Union s'est prononcé lundi soir sur la question qui lui était soumise par le bureau au sujet de l'exception prévue par sa définition de l'amateur et qu'a précisée la définition de l'amateur votée par la Fédération Internationale Athlétique fondée à Berlin, le 20 août 1913.

L'exception prévue est celle-ci: "Par décision exceptionnelle du Conseil, un professeur ou moniteur salarié considéré comme amateur pour tous les sports qu'il n'enseigne pas, à la condition qu'il n'ait jamais fait acte de professionnalisme, même dans les sports qu'il enseigne."

Le texte de la définition internationale est celui-ci: "Celui qui enseigne, entraîne ou masse, dans un sport quelconque, pour de l'argent, est professionnel. Chaque Union aura toutefois le droit, dans son pays, de classer comme amateurs les instituteurs, professeurs de gymnastique ou de sport et ceux faisant exclusivement de la gymnastique."

Le bureau de l'Union posait au Conseil la question suivante: "Devons-nous, dans l'avenir, appliquer l'exception ou bien décider qu'à l'avenir il ne sera fait aucune exception, et que quiconque, et sous une forme ou sous une autre, est moniteur d'exercices physiques, est professionnel?"

Après une longue discussion au cours de laquelle certaines solutions ont été examinées et envisagées, le Conseil a paru d'accord pour décider qu'il y avait lieu pour lui de réserver l'avenir et de continuer à appliquer les exceptions prévues, comme il l'a fait dans le passé. C'est-à-dire, de décider qu'il sera appelé à se prononcer sur chaque cas, sur chaque des demandes, que chaque moniteur, instructeur d'exercices physiques, à un titre quelconque, lui soumettra pour obtenir la qualification d'amateur.

L'ordre du jour pur et simple a été voté par vingt voix contre neuf. En conséquence, rien n'est changé à ce qui était. C'est-à-dire que quiconque est moniteur d'exercices physiques est professionnel, par le seul fait qu'il est moniteur, et par suite, est immédiatement non qualifié pour participer à une épreuve quelconque de l'Union, soit amicale, soit officielle, soit individuelle, soit par équipes, avant qu'il n'ait obtenu, par une demande en règle, sa qualification d'amateur qui lui est attribuée par le bureau ou par le Conseil sur avis de la Commission des Règlements et Qualifications.

Le Conseil a si bien jugé qu'il entendait maintenir le régime ancien dans son esprit et dans la lettre, qu'aussitôt après avoir voté l'ordre du jour pur et simple, il a refusé à MM. Moine et Didier, moniteurs au Collège d'Athlètes à Reims, la qualité d'amateur qu'ils demandaient.

Par suite, toutes les sociétés de l'Union et tous les unionistes sont avisés qu'au cas où ils feraient jouer un moniteur, professeur de sports ou d'exercices physiques qui n'aurait pas obtenu la qualification d'amateur, ils s'exposeraient, eux et leur société, à l'application de l'article 126, section 6 des règlements généraux qui dit: "Toute équipe ayant un ou plusieurs joueurs non qualifiés perd le bénéfice de sa victoire, qui est accordée à l'équipe adverse."

—

M. DUMAS

HALL vs LALONDE

Lalonde a été blessé mercredi soir à l'Arena par un joueur dont le nom propre a toujours été accolé à celui de "Bad Man" dans le monde du hockey. Hall, puisqu'il faut l'appeler par son nom, mériterait d'être expulsé pour la saison, mais il est fort douteux que la N. H. A. prenne cette attitude car elle perdrait là une de ses meilleures attractions. N'a-t-on pas vu en effet des journaux pronostiquer le "foul" commis par Hall et l'annoncer comme incident très probable au cours de la joute. Et ces journaux se vantent de vouloir moraliser notre jeunesse par les sports. Les témoignages se contredisent au sujet de ce dernier incident. Les arbitres Harn et Brennan après avoir déclaré que Hall avait frappé Lalonde de propos délibéré à la figure, envoient un rapport au président Quinn l'informant que Newey s'est blessé à la suite du cross-check reçu du joueur des Québécois. Hall lui-même proteste contre ce qu'il qualifie de préjudice à sa réputation de joueur "propre" et les choses en resteront très probablement là. Se priver de Joe Hall! Y pensez-vous? Le hockey professionnel tel que conduit par les magnats de la N. H. A. a besoin de joueurs de ce genre pour grossir ses recettes.

Le big 4 deviendrait le big 5

Les SHAMROCK entreraient dans la D. H. U.

Toronto (Service spécial). — Il est un rumeur qui s'accroît auprès des amateurs de crosse de la Ville Reine, c'est que le Shamrock de Montréal songerait à demander son entrée dans le big four.

La fusion des deux associations St-Patrick et Shamrock, qui vient de s'opérer, laisse entendre que les Irlandais ont réellement l'intention de se joindre à la Dominion Lacrosse Union.

Et le président de la ligue, M. Percy Quinn croit que des démarches sérieuses seront bientôt faites dans ce but.

—

LE GAZ DE BOUE

Un ingénieur viennois vient de trouver une utilisation originale des boues: la production du gaz d'éclairage.

La boue recueillie par le service de la voirie est desséchée et soumise à la distillation. Cent kilos de boue ainsi traitée peuvent donner 23 mètres cubes de gaz d'éclairage. Le bénéfice réalisé est considérable, étant donné surtout qu'il faut très peu de combustible pour opérer.

—

Fourrures à grande réduction

Spécial: Set en vison de \$85 à \$55; Paletot en chat sauvage \$95.00; Paletot en castor de \$125 à \$200; Manteau near seal, \$48.00.

J. E. BOURCIER

MANUFACTURIER DE FOURRURES 219 Amherst, Montreal

C'EST UNE TROUVAILLE!

Cette boîte PROPRETTE et COMMODOE pour livrer à domicile la délicieuse Bière "FRONTENAC"



TOUJOURS EN AVANT DES AUTRES et soucieuse de plaire à ses clients, la Brasserie FRONTENAC est la seule à employer ce mode de livraison qui a un vrai succès.

SAVEZ-VOUS QUE:

Fabriquée au moyen d'un outillage incomparable, avec des produits de choix, par un maître de l'art, les Bières Frontenac, chacune dans leur genre, ne le cèdent à aucune bière importée.

Frontenac

Etiquette rouge Etiquette bleue

La Bière des Familles, La Frontenac Spéciale.

douce et saine, au goût net et fin des houblons de Bohême. La Bière qu'on boit dans les bonnes vieilles villes d'Allemagne

type des grandes marques Américaines, pour les DINERS, les RECEPTIONS, les CLUBS, les RESTAURANTS.

BRASSERIE FRONTENAC, LIMITEE, MONTREAL Phone St-Louis 5610

AUTOUR DE NOUS

La semaine Sportive à Ottawa

(De notre correspondant,
M. T. P. GORMAN.)

Ottawa, jan. 24. — Depuis les séries déjà fameuses entre Ottawa et Ke-nora, en 1905, on n'a jamais vu de courses semblables à celles qui eurent lieu, hier matin, lors de l'ouverture du contrôle de la patinoire. Le club Toronto vient rencontrer les Sénateurs, ici, ce soir. Nous voyions, deux jours avant la joute, de longues files de "fans" concentrés vers les portes des marchands Brant et Johnson. Et vers midi, l'on dut placer des vitrines des magasins d'inscriptions comme celle-ci: "All seats sold." Plus de mille personnes s'en retournèrent bredouilles; de là mille et un désappointements. En tout cas on s'attend à ce qu'il y ait plus de sept mille personnes à la partie de ce soir qui devra décider de la première place dans la N. H. A.

Malgré la diligence faite, on croit qu'un bon nombre de billets sont entre les mains de spéculateurs, car la ruineur apporte que des billets se vendent dix et quinze piastres pour deux.

A Ottawa on n'a fait que parler hockey cette semaine, la session fédérale passe au second plan.

Les Sénateurs apparurent sur la glace dans toute leur force. Skine Roman, il est vrai, fut blessé au genou au cours de la partie de mercredi dernier, avec les Canadiens; cependant il est bien aujourd'hui et le géant Shaugnessy a assuré que Roman jouerait ce soir.

Les paris sont au pair attendu que Toronto s'est merveilleusement comporté dans ses dernières parties. Les Toronto arrivèrent cet avant-midi. Pour voir la partie il en arrive de Pembroke, d'Arnprior, de Brockville et d'ailleurs. Un bon nombre s'amenent sans billets, de sorte qu'ils seront une proie facile pour les spéculateurs.

Les gens et les amis des Toronto prétendent que la vitesse et le "checking" de leurs adversaires assureront la victoire, et ceux d'Ottawa disent que Darragh, Roman et Shore sauront bien trouver le point faible de la défense ennemie, laquelle d'ailleurs, ne passe pas pour être la plus brillante.

Les rapides joueurs d'Ottawa semblent avoir raison maintenant des fameux Canadiens de George Kennedy, qu'ils ont battus quatre fois sur six parties, dans les deux dernières saisons. Et leur récente victoire sur les "Habitants", à Montréal, mercredi soir, provoqua un grand enthousiasme parmi les milliers de "fans" qui guettaient les rapports de la partie, devant les journaux de la Capitale. Cette victoire fut la cause immédiate de cet enthousiasme qui s'annonçait à l'occasion de la joute contre les Toronto.

Tom Smith, scorant neuf points contre les Wanderers mercredi dernier, à Québec, a établi le record de la N. H. A. Mais le véritable record est détenu par Frank McGee qui compte quatorze goals contre Dawson City en 1904. Marty Walsh a déjà "scoré" six points pour Ottawa contre Wanderers; Dubbie Kerr et Ridpath, il y

a trois ans ont enregistré chacun cinq points en une seule partie contre Renfrew.

Hul et Buckingham mènent une intéressante lutte pour le championnat de la L. O. H. A. Rockland et Russell n'ont guère fait encore de quoi se mettre en évidence, mais ils s'améliorent constamment.

Alexandria est à la tête de la Section de l'Est.

Dans la section ouest nous voyons Smith Falls avec trois victoires et aucune défaite. On sait que c'est Smith Falls qui a vu débiter la célébrité de Percy Lesueur.

Percy est devenu une énigme pour les Canadiens. Dans les deux parties qui les ont vu aux prises, cette saison les "Habitants" n'ont réussi que deux fois à atteindre ses filets. Lesueur a toujours brillé dans ses parties contre les Canadiens. Il étudie de très près le jeu de ses adversaires et parvient ainsi le plus souvent à se trouver au bon moment, au bon endroit.

Archie Atkinson qui débuta, cette saison avec Wanderers fait actuellement un bon travail sur la défense des Crescents d'Halifax. Billy Hague et Mike O'Leary sont eux aussi avec les Crescents.

L'Ottawa Ski Club doit avoir sa première course dite "cross country", dimanche; le départ se fera à Kingsmere et la finale à la cote du Parlement. La distance comprendra environ 15 miles. Le 28 février, il tiendra son "ski jump" annuel pour le championnat au Parc Rockcliffe.

La section d'Ottawa de la ligue d'Amateurs Interprovinciale va probablement se désorganiser. Les joueurs ne prennent aucun intérêt dans la partie, et l'assistance a été minime à venir jusqu'à aujourd'hui. Les propriétaires des clubs subiront d'assez graves pertes.

T. P. GORMAN

A méditer

Pour Ontario

Vous n'avez pas le droit d'envoyer vos enfants à des écoles neutres quand vous avez des écoles séparées à votre disposition. Vous avez le devoir de supporter les écoles séparées et vous avez le devoir aussi de veiller à ce que ceux qui vous représentent aux commissions scolaires soient des catholiques convaincus.

Rfr. Père JEANNOTTE, O.M.I.

Une imagination déréglée égare l'homme qu'elle agite; une contention continuelle de l'esprit le rend stérile.

La cause du Collège Ste-Marie-Monnoir

Le dernier jugement du Juge Charbonneau

L'affaire du petit Séminaire de Ste-Marie de Monnoir qui a donné lieu, dans le temps, à un regrettable conflit entre l'autorité religieuse et l'autorité civile, vient d'être mise, de nouveau, à l'ordre du jour par un jugement très important rendu par l'honorable juge Charbonneau.

Si la question religieuse dans cette affaire est heureusement chose du passé, la question civile est loin d'être réglée et M. Chaudier Edwards, le requérant au civil, entend mener les choses jusqu'au bout.

Tous ceux qui ont suivi de près cette question savent qu'une commission rogatoire avait été nommée pour interroger Mgr Sharetti, délégué apostolique au Canada dans le temps.

Mgr Sharetti a refusé de répondre, et, pour motif son refus, il s'est même servi de termes énergiques et non équivoques:

"Je m'oppose formellement à répondre, a-t-il dit, à tout interrogatoire de quelque nature qu'il soit, comme je déclare ne reconnaître aucune autorité en la matière soit à la Cour de Montréal, soit à toute autre, parce que je ne me sens pas obligé de répondre."

"Ma ferme intention est de me maintenir tout à fait étranger à l'affaire, jusqu'à ce qu'il soit démontré que, par la presse en général, je paraisse avoir été l'objet d'un traitement qui par les journaux qu'on m'a envoyés à moi-même en particulier."

Mmes Elliott et David, avocats du requérant, ont présenté à la Cour une nouvelle requête priant un des juges de la Cour Supérieure de faire rapport à Son Excellence le Gouverneur Général du refus de Mgr Sharetti de répondre à certains interrogatoires.

Les avocats demandent, au nom de leur client, l'émission d'une nouvelle commission rogatoire.

La procédure est plutôt extraordinaire, le cas étant un cas exceptionnel, et la question se résume à savoir

Entre artistes

La justice de paix du huitième arrondissement, dont le prétoire est généralement sans éclat, connaît dernièrement la gloire d'un petit procès bien parisien. En effet, M. Huguenet, l'artiste bien connu plaidait contre Mlle Génat, l'ex-sociétaire de la Comédie-Française, et il lui réclamait 500 francs.

Les deux artistes avaient été ensemble en tournée dans l'Amérique du Sud. M. Huguenet avait la direction de la tournée, et quelques nuages, élevés entre lui et son aimable camarade, avaient obscurci ce voyage. Au retour, sur le paquebot allemand le *Blucher*, M. Huguenet avait organisé un tour de table en faveur de la caisse de l'Œuvre de protection des artistes français. Mlle Génat versa à cette tombola, la somme respectable de 25

s'il existe un moyen d'obtenir ces réponses.

Il y a deux manières d'interroger les témoins étrangers: nommer une personne autorisée à recevoir la déposition ou charger de prendre la déposition attendue la Cour du pays où le témoin réside.

En d'autres termes, il y a la commission rogatoire personnelle ou la commission rogatoire impersonnelle ou la Cour du domicile.

"Notre Code de Procédure, a dit le Juge Charbonneau, ne nous fournit que la première." Quant à la seconde, le savant juge cite *Foir*, volume 1, page 462, et *Calva*, manuel de Droit International, page 183, auteurs distingués qui traitent au long de cette question.

Le juge Charbonneau a rendu un jugement très élaboré à ce sujet. Il croit que "le mode le plus conforme à l'usage du continent européen et le plus convenable à la diplomatie, est d'intervenir en donnant une lettre rogatoire, qui sera transmise par voie diplomatique priant les tribunaux italiens d'assigner et d'interroger Mgr Sharetti."

En conséquence, la Cour a ordonné "l'émission de lettres rogatoires supplémentaires priant un des Cours de Rome, ayant juridiction dans l'espèce, désignée à cette fin par le ministère de la Justice du Royaume d'Italie, de requérir et de recevoir les réponses du témoin."

Et le requérant devra faire rapport le 10 juin 1914.

C'est maintenant une question de courtoisie internationale entre l'Italie et le Canada. Mgr Sharetti répondra-t-il, ne répondra-t-il pas? Quelle en sera la conséquence?...

A tout événement, il est à noter que tous nos grands quotidiens, qui se piquent d'avoir une chronique judiciaire on ne peut plus complète, n'ont pas encore souflet mot de cet important jugement.

Amédée MONET

louis. Or, légèrement taquine, l'aimable artiste ne voulut pas verser son cubeire entre les mains de M. Huguenet. Elle la remit directement à la caisse de l'Œuvre.

Mais M. Huguenet, pour se faire bien voir des matelots du bord, avait promis d'en verser la moitié à la caisse de secours des matelots. Il se trouve donc redevable de la somme de 250 francs à cette caisse de secours et de celle de 250 à la caisse des artistes français. Me Génies, avocat, et Me Gaston Strauss représentaient les deux parties.

M. Huguenet a été débouté de sa demande.

L'AUTORITE

publie les grosses nouvelles
d'abord, les petites ensuite.

Estudiantina

"Avez-vous déjà surpris une amie qui rêvait au coin du feu, entortillée d'un air boudeur dans quelque long peignoir?"

Vous avez songé, c'est sûr: "Elle a le 'bleu', et, sans plus vous soucier, vous avez grillé une de ces blondes cigarettes de rêve, potiné un brin de théâtre et de choses à la mode, vous avez regardé l'heure, et puis... bonsoir!"

Elle a le "bleu". Le "bleu", pour vous, c'est une simple affaire qui ne va pas, ou un voyage qui vous emporte au loin un soir de bal.

Le "bleu", pour nous, c'est le rêve; c'est l'éther qui flotte autour des choses qui nous entourent, c'est ce qui monte aux yeux des petites femmes en exil, c'est surtout l'horreur de n'avoir pas d'amis ou d'avoir des amis qui ne pensent pas à vous, qui ont des secrets pour vous, et qui traitent la puissance de vous chérir seulement parce qu'ils savent qu'ils en chérissent tant d'autres...

Pourquoi je vous dis cela? Peut-être parce que votre pseudo me fait pressentir de la franchise, à coup sûr parce que bien des choses me viennent de la pensée aux doigts.

Je suis toute seule — pas dans la vie — mais dans un coin, et je vois le bois mon bois à moi, qui m'aidait à comprendre les saisons quand j'étais plus petite: Les feuilles vertes, c'était le printemps, les oiseaux, c'était l'été, les feuilles rouges, l'automne, et la neige que j'aime tant, l'hiver.

Je ne vais pas risquer une description, mais c'est tellement joli de voir les arbres qu'on rêverait être une chose de vivre. Puis au-delà du bois, je sais bien qu'il y a la ville. La ville... c'est la fête... ce sont tous mes amis, c'est vous qui ne me connaissez pas, qui ne savez pas mes traits, c'est vous que j'ignore...

Si vous me répondez nous ne chercherons pas à savoir jamais... voulez-vous? On galvanise un cadavre avec la science, mais même avec de l'amour est-ce qu'on galvanise l'inconnu envolé???

Vous regretteriez comme d'autres ont regretté de connaître ce que suis... "FRANCE-LINE".

1^{er} janvier, 1914.

Et, après avoir lu avec beaucoup d'intérêt ce petit bleu délicieusement écrit que m'adressait une main féminine, un peu intrigué — je l'avoue franchement — je grillai non pas "une de ces blondes cigarettes de rêve" qui ne me disent rien, mais bien une bonne *Harad*, et, tout en songeant à cette *France-Line* qui, seule dans son coin, loin de la ville et des amis, va jusqu'à rêver "être une chose de vivre", je m'endormis.

Lorsque je m'éveillai, je n'avais pas pleuré en rêve, non, mais en rêve et avec mon cœur j'avais répondu à *France-Line*:

"Pourquoi faire la petite méchante? Pourquoi m'écrire ce billet tout coulé d'allusions que, seul, je puis comprendre, mais qui n'en sont pas moins de nature à blesser profondément le pauvre cœur de *Jacques Franc*? Pourquoi???"

Le "bleu", pour nous, dites-vous, c'est une simple affaire qui ne va pas, ou un voyage qui vous emporte au loin un soir de bal."

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

SEMAINE DU 26 JANVIER 1914

L'un des succès de DUMAS FILS: Le Demi-Monde

Vendredi, Soirée de Gala

Vous avez généreusement tort. Le "bleu", pour un jeune homme d'action, c'est de ne pouvoir dire franchement ce qu'il pense, le "bleu", pour nous, c'est d'être forcément empêchés d'ouvrir la bouche pour revendiquer, au nom de la liberté, des droits acquis, sans qu'on vienne immédiatement vous jeter à la face l'épithète maudite que l'on sait.

Le "bleu", pour le jeune homme de nos jours, c'est l'ennui et la déception qui étreignent, tant la laideur humaine apparaît révoltante de duplicité et de mensonge aux yeux naïfs et sincères qui ont cru à toutes les vertus, et ne se consolent pas de rencontrer le faux quand ils croyaient atteindre le vrai.

Le "bleu", c'est de voir nos belles illusions et nos chaleureux enthousiasmes vieillir avant l'âge ou s'envoler pour ne plus revenir, c'est de penser, parfois, qu'il ne sert à rien d'élever la voix, et de défendre une dignité que la veulerie a annihilée, c'est de se sentir convaincu que l'on prêche à un peuple de sourds et d'aveugles.

Le "bleu", pour nous, ce n'est pas de n'avoir pas d'amies, non, c'est de ne pas croire à l'amour, c'est de se sentir faits pour l'espace, la vie au grand air et la liberté, et d'être accablés au mur, incapable de vivre sa vie, de dire toute sa pensée, de parler et de penser en homme libre.

Et, croyez-moi, ce "bleu" l'emporte sur celui qui consiste dans "l'horreur d'avoir des amis qui ont des secrets pour vous ou qui trouvent la puissance de vous chérir seulement parce qu'ils savent qu'ils en chérissent tant d'autres."

Vous êtes seule dans un petit coin, et vous rêvez de la ville... des amis... Et on sent que c'est avec joie que vous dérivez "la ville... c'est la fête... ce sont tous mes amis, c'est vous qui ne me connaissez pas qui ne savez pas mes traits, c'est vous que j'ignore..."

Je n'entends pas vous décrire la campagne à la façon de Sardou, mais aimeriez-vous les contrastes ou seriez-vous une fervente de la science des contraires que je vous dirais que la campagne... c'est le repos... ce sont de gentilles petites amies, c'est vous que je connais, dont je sais les traits, vous qui ne m'êtes pas inconnue.

"Si vous me répondez, nous ne chercherons pas à savoir... voulez-vous?" Je veux bien, puisque je sais. Mais qui vous dit que si, faute de ne pouvoir s'aimer, on ne peut galvaniser l'inconnu envolé, le charme de la personne elle-même ne remplace pas avantageusement le charme de "l'inconnu envolé"?

Et qui donc a osé regretter de connaître qui et ce que vous êtes? Le malheureux! que diable allait-il faire dans cette galère!!!

Et revenez encore causer avec l'ami Jacques que vous feignez de ne pas connaître, et que vous connaissez si bien."

1914

Montreal Motor Show

Drill Hall, Craig Street

Pleasure Car Show. — January 24-31

Commercial Car Show. — February 3-7

Open 10 a.m. to 10.30 p.m.

AFTERNOON MUSICAL FESTIVAL

Daily at 2.30 p.m. and 8.15 p.m.

by the

Band of the First Regiment Grenadier

Guards of Canada by kind permission

of Lieut. Col. J. Carson, Commandant,

and

Band of the Montreal Heavy Brigade

Garrison Artillery by kind permission

of Lieut. Col. Lacey R. Johnson.

Admission 50c.

Children 25c.

A l'Université rien d'extraordinaire.

Dans le monde littéraire, la gent étudiante attend avec impatience le prochain numéro de l'"Estudiant"; dans le monde du hockey, notre club continue sa marche vers le championnat.

Des élections auront lieu, bientôt, en pharmacie: un grand bal en médecine, et avant longtemps les élections générales de la Fédération Universitaire.

Et, vous savez, il est faux, archifaux que le futur président général des étudiants soit

Jacques FRANC

E. E. ?

Montréal, 21 janvier, 1914.

A celles qui désirent m'écrire un billet doux:

Prière de ne pas oublier mon adresse, je loge au journal.

J. F.

A méditer

Pour Québec

L'indifférence et la lâcheté de ceux qui votent l'impôt ruinent le peuple, et la perversité de ceux qui l'emploient corrompent les nations. Ne cherchez pas à suivre la route de l'argent que vous portez chez le ministre du fise, et avec lequel vous payez à l'Etat l'air que vous respirez, et le droit d'avoir dans votre humble demeure un lit où étendre votre corps, pour le repos de ses fatigues.

CHS. SAINT-FOI.

Le locataire. — Mon appartement est bien délabré, monsieur... et pour un loyer de huit cents francs...

Le propriétaire. — Oui... Mon intention est de vous le mettre à neuf...

Le locataire. — Ah! ah!...

Le propriétaire. — A neuf cents francs...

DEMANDEZ LES CIGARETTES EGYPTIENNES

VAFIADIS

ODALISQUE 25¢ LA BOITE DE 10
EXTRA FINE 30¢ . . . 10

Importées du Caire, Egypte

THEODORO VAFIADIS & CIE. LE CAIRE.

POURVOYEURS DE LA FAMILLE DU KHEDIVE.

LES VAILLANTS JOUEURS DE HOCKEY HOCHELAGA



LES COURSES

La partie d'hier soir à l'Arena

Les Ottawa en tête

Les vainqueurs de Samedi à Juarez

Juarez, Mex., jan. 24. — Résultats: Première course, deux ans, bourse \$300, trois furlongs et demi: Mind the Paint, 110, Groth, 2 à 5, premier; Bagatelle, 110, Denoy, 100 à 1, 30 à 1, et 10 à 1, deuxième; Tod Cood, 112, Loftus, 8 à 5, 3 à 5, et 1 à 3, troisième. Temps: 39 3/4. Ray H. Miller, Vander, Busy Edith, Masnik, Cannonade and Ben's Brother ont aussi couru.

Les entrées à Juarez pour Dimanche

Juarez, Mex., janvier 24. — Entrées pour dimanche: Première course, quatre ans et plus, un mille: xLinqueta, 100; xCalium, 105; xFlorence Birch, 105; xUnalga, 105; Shawnee, 105; xFoxy Mary, 110; xFrieze, 110; John Louis, 112; Wheeler, 112; Dabry, 112; C. W. Morgan, 112; Great Jubilee, 115.

Deuxième course, trois ans, sept furlongs: xFairly, 97; Hester, 100; Transact, 100; xAve, 103; Christmas Eve, 103; Supertone, 103; xMyki, 103; George, 105; May Buena, 108; xCeos, 108; Durin, 108.

Troisième course, quatre ans plus, 5 1/2 furlongs: Rose Mary, 99; Little Hardy, 99; Judge Denton, 101; Chantier, 102; Amohalko, 103; Song of Rocks, 103; Marsand, 103; Lady Tendi, 103; Rose of Jeddah, 103; xZulu, 105; Eyewhite, 105; Bob Lynch, 105; xMiss Sly, 107; xOrimar Lad, 109.

Quatrième course, Senoritas stakes, deux ans, 3 1/2 furlongs: Climber, 110; Gypsy, 110; Miss Fielder, 110; Commuretta, 110; xMarie O'Brien, 110; Blue Racer, 115; Barbita, 115; Josefina Zarate, 115; Silver Blossom, 115; Lady Capricious, 115; xJeff Livingston, 115.

Cinquième course, quatre ans et plus, un mille: Philistina, 105; xTom Murphy, 107; xHoberg, 110; Ursula Emma, 110; Etheld, 110; Dave Montgomery, 113; xBalfie, 112; Miami, 112; Marshall Tillingham, 112; Amon, 112; Vanhorn, 115.

Samedi à Juarez

Sixième course, quatre ans et plus, un mille et un quart: Black Eyed Susan, 96; Lord Elam, 105; xCordie F., 103; Tahoe, 103; Little Marchmont, 115.

Les entrées à Charleston pour lundi

Charleston, S. C., janvier 24. — Entrées pour lundi: Première course, bourse \$300, trois ans et plus, six furlongs: Barksley, 106; xLenotie, 99; Elfall, 106; xFlask, 88; Toison d'Or, 101; xPike's Peak, 98; Jennie Wells, 106; xDr Dougherty, 108; The Parson, 88; Old Jordan, 92; Hugh Gray, 108; Ben Prior, 106; Marty Lou, 88; Inferno Queen, 100; Silas Grump, 108.

Deuxième course, bourse \$300, trois ans et plus, six furlongs: xLefornio, 106; Deduction, 15; Camel, 114; Incision, 111; xComing Coon, 106; Dr Burch, 106; xMama Johnson, 98; Chas Camell, 98; Barium, 112; Stelfieff, 110; Sherlock Holmes, 11; Volthorp, 111; Single Ray, 94; Semiquaver, 114; Spellbound, 111.

Troisième course, bourse \$300, trois ans et plus, six furlongs: Heartstone, 115; Prince Floral, 115; Amoret, 112; xLodding, 107; xSylvestris, 105; Ethelburg II, 102; xYork Lad, 110; Skeets, 109; xFont, 107; Irish Kid, 112; The Turk, 115; Flying Yankee, 112; xBulgar, 92; Jacob Bunn, 112; xGallant Boy, 92.

Quatrième course, bourse \$350, handicap, trois ans et plus, un mille: Bob R., 110; Fenther Duster, 108; Marshon, 102; Lost Fortune, 95; Whitewool, 100; Cockspur, 100; Duquesne, 104; Golden Treasure, 109; Kinnundy, 104.

Cinquième course, bourse \$300, trois ans et plus, un mille: xCynosure, 104; Sherlock Holmes, 116; The Turk, 116; Effendi, 112; Barn Dance, 113; xMyceane, 113; Veneta Strone, 106; xChemulpo, 102; Tom Hancock, 102; xNelo, 102; Plant, 107.

Sixième course, bourse \$300, trois ans et plus, un mille: xSillicie, 108; Helen M., 90; Fairy Godmother, 102; xBlood, 84; xYankee Pooh, 98; Schur, 109; Baby Sister, 90; Frog, 104; Patty Regan, 88; Woodcraft, 109; Bobby Cook, 109; Floral Crown, 106; Benedicta, 106.

xUn poids de cinq livres est alloué aux débutants.

Les Wanderers sont écrasés

9 à 1

Assistance très minime; supériorité écrasante du Canadien sur le Wanderer; malchance répétée de ces derniers, telle a été la physionomie de la joute d'hier soir à l'Arena. Le public s'est fait rare à la joute. Rien d'étonnant à cela si l'on considère la position occupée par le Wanderer dans le classement de la N. H. A. Les supporters de l'équipe à Sammy s'enfuyaient toujours à l'approche de la tempête et les Canadiens ont fourni encore hier le gros noyau des deux milliers de fervents présents à la joute. Ils se sont amusés; ceux dont le "pit" fait toujours les plus chers délices ont montré à l'endroit de Nicholson dans la troisième année tout spécialement. Chaque mouvement du gardien des buts des Wanderers était regardé par des applaudissements ironiques capables de faire sortir tout athlète de sang-froid de ses gonds. Assez pour la partie amusante. Lecteurs, pardonnez-nous, car ce fut là le point saillant de la joute. Supériorité écrasante du Canadien. Lisez le score et cela suffit pour prouver que le Canadien se montre dans les deux premières périodes de cent coulees supérieures à son adversaire, dont l'alignement est plus ou moins écopé. C'est même sans trop se dépenser que nos avants enregistrent huit points dans les deux premiers tiers. La période finale fut celle des changements. Warwick fut remplacé par Nicholson dans

les buts du club défait. Heureusement pour lui que le Canadien avait la victoire assurée, car sa présence aurait grossi l'écroulement. George Kennedy mit quelques réserves à l'essai, procédé qui permit aux Wanderers de faire un peu meilleure figure. Le manque de cohésion a été la cause principale de la défaite de l'équipe où maître Ross ne paraît plus être très utile. Ils furent malchanceux, ces Wanderers, disions-nous au commencement de ce rapport. C'est la vérité. Plusieurs fois Russell et Hyland passèrent pardessus le caoutchouc et Warwick se mêla même de compter un point pour le Canadien dans la deuxième période. Ross compta "théoriquement" des valeurs dans la troisième période, et comme le Canadien ne voulait pas quitter la glace sans afficher un nombre zéro au tableau, officiel de la joute Jetté déjoua Nicholson quelques minutes avant la fin du temps réglementaire. Le fini du Canadien avait en raison de la désorganisation actuelle des Wanderers, V. ci quel était l'alignement des équipes:

Canadien	Wanderer
Vézina	Buts
Dubéau	Points
Lavolette	Converts
D. Smith	Centre
Gardner	Aliliers
Lalonde	Aliliers
	Warwick
	Ross
	Cleghorn
	Russell
	Hyland
	G. Roberts

Le turf

Paris, 24. — Le total des sommes distribuées en courses d'obstacles par les diverses sociétés parisiennes et provinciales est sensiblement moins élevé que celui qu'ont à se partager les centres victorieux en courses plates. Cependant dix propriétaires ont gagné cette année plus de 100,000 fr. Ce sont MM. James Hennessy, A.-V. Picard, M. Descazeaux, L. Pratin, E. Fischhof, Camille Blanc, J. Lieux, H. de Mumm, Ch. Liénart et Gouttenoire de Toury.

Les deux premiers de ces dix propriétaires ont un actif de beaucoup supérieur à celui de ceux qui les suivent sur la liste. MM. James Hennessy et A.-V. Picard ont réalisé en effet respectivement, à l'heure actuelle, 709,280 fr. et 683,213 fr. Alors que M. Descazeaux, qui vient immédiatement après eux sur la liste, n'arrive qu'à 236,845 fr.

M. James Hennessy a été cinquantenaire fois victorieux et M. Veil-Picard cinquante-huit fois seulement. La différence entre eux est de 26,067 fr. aujourd'hui. Il reste à M. V. Picard une petite chance de la comble, si la fortune le favorise à Marseille ainsi qu'elle a accoutumé de le faire. Il peut en effet, en gagnant la majeure partie des épreuves inscrites aux programmes des journées des 26 et 28 décembre, rattraper M. Hennessy, qui n'aura que peu de représentants dans ces deux réunions.

La lutte pour la première place entre ces deux propriétaires, lutte qui a vivement intéressé les sportsmen en fin de saison, avait commencé dès les premiers jours de l'année, à Nice, où leurs deux meilleurs chevaux d'alors, "Ultimatum" et "Galafron", avaient fait dead heat dans le steeple chase de 100,000 fr. dénommé Grand-Prix de la Ville de Nice.

"Ultimatum" gagnait ensuite le grand steeple-chase de Paris, où il ne rencontrait pas son compagnon de victoire de Nice, victime d'un accident qui l'empêchait de se mettre en piste. "Galafron" n'en avait pas moins récolté avant de s'élancer plus de deux cent mille francs d'argent public, et n'est battu par "Ultimatum", pour la première place sur la liste des chevaux vainqueurs, que de quatre mille et quelques francs.

Le poulain de M. Pratz, "Marteau-11" qui les suit à cent mille francs d'intervalle, avait remporté à Nice le prix du Grand-Cercle avant de venir gagner à Autheil le prix Marat et le prix des Drags.

"Bélisaire-11", l'excellent cheval de haies de M. Jean Lieux, figure ensuite avec un total de plus de cent mille francs.

BRAVO !

Le bureau de direction de la Chambre de Commerce de Montréal vient de recevoir de la part des membres un renouvellement de mandat qui fait honneur à la personnalité de son président M. Adolphe Fortier, et à celle de ses officiers, MM. S. D. Joubert, Frank Pauzé, Georges Gonthier et W. U. Boivin.

Cette organisation commerciale exerce une immense influence dans les cercles économiques du pays. Et les officiers qu'une réélection maintient à la tête de ce corps méritent amplement par leur initiative et leur esprit public, la confiance qu'une fois de plus, les membres de la Chambre de Commerce leur reconnaît.

Les Québec des-cendent toujours

L'Ontario double le score

4 à 2

Environ un millier de personnes sont réunies dans l'arena pour voir la joute Québec-Ontario. C'est la plus maigre assistance que nous ayons vue ici depuis le commencement de la saison.

La joute fut remplie que quelques accidents qui affaiblirent grandement les champions. Les combinaisons n'ont pas été le clou de la soirée, car ceux ont été rares. Les joueurs cherchaient plutôt à faire des courses individuelles car qui a été foneste au club Québec.

Suit l'alignement des équipes et les officiers de la joute:

Ontario	Québec
Hébert	Buts
G. MacNamara	Points
H. MacNamara	C. Points
Vair	Centres
McDonald	A. gauches
Doherty	A. droites
Referee: Ernie Butterworth, Ottawa.	
Juge du jeu: Whithead, Toronto.	

PREMIERE PERIODE

Le jeu s'ouvre rapidement, Québec monte vers les buts de Hébert mais celui-ci arrête le lancé de Crawford. Lowery reçoit, descend vers les buts de Moran et passe à Doherty qui déjoue Moran.

Ontario, 1. Québec, 0.

Le caoutchouc est remis au jeu, et Marks est blessé, Malone le remplace. Dans une démolée près de la bande, Crawford se blesse au genou; Mummery prend sa position sur la défense et Progers joue dans la ligne d'avant. Lake remplace G. MacNamara qui ne joue pas sa partie ordinaire, et Lowery remplace Vair.

Les Ontario attaquent fréquemment les buts des Québec, mais Moran est à la hauteur de sa situation et il arrête tous les coups merveilleusement. Howard MacNamara joue en partie en diagonale, ses courses sont applaudies du public, mais ses lancers ne portent jamais. La première période s'achève avec: Ontario, 1; Québec, 0.

DEUXIEME PERIODE

Québec joue rapidement et donne de l'ouvrage à Hébert durant les deux premières minutes mais celui-ci repousse toutes les attaques. McDonald reçoit le caoutchouc, et passant à travers tous les joueurs du club Québec, déjoue Moran par un beau lancé.

Ontario, 2. Québec, 0.

Une minute plus tard, Malone reçoit une passe de Smith et vient bien près de compter mais Hébert arrête brillamment. Lake reçoit et traverse les avants et la défense des champions rentre le troisième point pour son club.

Ontario, 3. Québec, 0.

Crawford revient et Progers se retire. Vair remplace Doherty. Les deux clubs patinent très vite et font de belles courses. Joe Hall descend

Arbitre: L. Marsh.
Assistent: J. Brennan.
Juges des buts: Hoerner et O'Loughlin.
Chronomètres: MM. Short, Ferguson et Morrison.

SOMMAIRE

Première période
1—Canadien, Gardner—10.29 m.
2—Canadien, Gardner—1.40 m.
3—Canadien, D. Smith—2.10 m.
4—Canadien, D. Smith—5.27 m.
Changements: Ross par Price, Price par Ross.

Deuxième période
5—Canadien, Lalonde—4.20 m.
6—Canadien, D. Smith—4.55 m.
7—Canadien, Lalonde—4.08 m.
8—Canadien, Lavolette—6.50 m.
Punitions: Ross 1 mineure; Gardner, 1 mineure; Vézina, 1 mineure.
Changements: Ross par Price, Price par Ross Smith par Berlinguette.

Troisième période
9—Wanderer, Ross—3.45 m.
10—Canadien, Jetté—15.40 m.
Changements: Warwick par Nicholson; Lavolette par Jetté; Hyland par O'Grady; Lalonde par Lalonde.
Punitions: Gardner, 1 mineure; Russell, 1 mineure.

(De notre correspondant T. P. Gorman)

AVANT LA PARTIE

Ottawa, 24. — La course pour la première place dans la ligue N. H. A. est l'événement dominant de la soirée. Les Sénateurs reçoivent les Toronto à l'Arena de l'Avenue Laurier. Le temps doux a considérablement amoindri la glace et l'on considère que ce sera de nature à "handicaper" les bords avants de Toronto les Davidson et les Walker. D'autre part on estime que l'attaque plus légère d'Ottawa saura gagner en rapidité. En tout cas tout le monde s'attend à une grande partie.

Les Toronto sont arrivés de ce matin avec une confiance telle qu'ils ont fraient de parier \$300 3 à 2.

Tous les billets sont vendus dès hier. Quelques uns même ont été obtenus à gros prix. Et l'on offre encore de grosses sommes pour avoir des places. Dès trois heures et demi, une longue file de "would-be spectators" se pressait à l'entrée latérale de l'Arena.

Tout le monde parle hockey. On se dirait à New-York, un jour de partie de base-ball championnat du monde. Les autorités policières ont été prévenues pour maintenir l'ordre dans l'immense foule qui se masse tant au dehors que dans le "rink". L'assistance a reconnu McGiffen parmi les joueurs de Toronto qui s'exercent. On disait qu'il ne jouerait pas.

LA PARTIE

Les Ottawa font leur apparition sur la glace à 8.25 hrs, reçoivent l'ovation traditionnelle Toronto était alors entré et avait reçu maints applaudissements.

McGiffen apparaît avec une casquette grise et reçoit toute une série d'apostrophes sympathiques. La glace est relativement bonne, et les clubs se lancent à l'exercice.

Benedict est dans les buts des Sénateurs, Lescure souffrant encore à l'épaule.

La partie commence par une mêlée et McGiffen est adonné sur-le-champ pour cross-en-jambe à Roman. Walker tire et vient près de compter après quelques feintes.

Shore monte à son tour, passe à Roman qui tire, mais Cameron intercepte, envoie à Davidson qui tire inutilement sur Benedict. McGiffen est de nouveau averti de se mieux comporter.

Broadbent et Darragh montent mais manquent le but. La partie est rapide. McGiffen et Shore subissent un nouvel avertissement et auront mérité la clôture.

Ronan tire en vain sur Holmes qui arrête. Merrill reçoit un "checking" et doit se retirer. McGiffen est puni comme étant l'auteur du méfait. Foyston le remplace. Darragh monte, mais Walker revient à temps pour arrêter l'élan, tirant trop haut. Toronto aussi manque de nombreuses chances, car ils tirent de trop loin.

Les deux défenses font du bon travail et les avants ont de la difficulté à tirer.

Darragh exécute une magnifique course et aurait mérité de "scorer"; il frappe le poteau des buts. Walker commet une faute mineure. Merrill et Ronan sont adonnés à leur tour pour avoir heurté Cameron qui s'affaïssait inégalement. Corbeau remplace Cameron qui ne reviendra probablement plus.

Les Sénateurs ont quelque peu l'avantage. La perte de Cameron est un choc pour Toronto.

Walker est blessé mais continue quand même. Ronan et Broadbent tirent l'un après l'autre inutilement.

La glace s'amollit, le jeu de même. Davidson et Foyston montent et manquent. Toronto est à l'attaque. Corbeau et Broadbent se prennent et sont adonnés.

McGiffen remplace Foyston et commence par une course. Shore attrape une punition mineure pour l'avoir "checked". Et la première période

Ottawa, 4. Québec, 1.

Après plusieurs courses rapides, Smith compte sur une passe de Crawford.

Ontario, 4. Québec, 2.

La partie finit par la défaite des champions.

Première période
1—Ontario, Doherty—4 mins.

Deuxième période
2—Ontario, McDonald—3 mins.
3—Ontario, Lake—1 min.
4—Québec, Mummery—8 mins.

Troisième période
5—Ontario, McDonald—10 mins.
6—Québec, Smith—8 mins.
Score final: Ontario, 4, Québec, 2.

POSITION DES CLUBS

Ottawa G. P. P. C. A. J.

Toronto 7 2 41 20 11

Canadien 6 3 52 27 11

Québec 4 5 40 40 11

Wanderer 2 7 35 64 11

Ontario 2 7 27 59 11

Prochaines parties, mercredi, 28

janvier: Toronto à Canadien, Ottawa à Québec, Wanderer à Ontario.

prend fin sans qu'aucun point ne soit enregistré.

DEUXIEME PERIODE

Duford remplace Ronan sur l'avant des Sénateurs, et Foyston revient à la place de McGiffen. A cause de sa première apparition, à Ottawa même, sur l'équipe locale, Duford reçoit une ovation.

Toronto débute sur la défensive et Benedict commence la période par trois arrêts. Merrill essaie en vain un long tiré et Darragh tente un effort qui fait se replier les Toronto. Le jeu se ralentit. Darragh manque le but par un ponce. Shore est puni d'une faute mineure pour une poussée donnée à Foyston qui se heurte à la bande.

Ronan revient et Broadbent remplace Foyston. L'agressivité de McGiffen est encore le sujet d'une faute mineure. Il s'est attaqué à Ronan lui administrant un terrible "body check", et le harcelant tout le long de l'après-midi. Holmes est appelé à arrêter de difficiles lancers.

Darragh réussit à s'échapper d'une mêlée et monte, mais ses essaims n'est la pour recevoir sa passe. Holmes arrête plusieurs coups de Darragh et de Broadbent. Il semble invulnérable. Ottawa de nouveau prend l'offensive, mais ne peut réussir à compter. Wilson remplace McGiffen. Broadbent manque une chance unique, il était seul en face des buts.

Darragh et Ronan jouent de guigne. Ils manquent coup sur coup plusieurs tirs.

Jusqu'à la partie est très intéressante, et l'assistance est excitée au possible.

Darragh enfin réussit à compter après une course, après 17 minutes de jeu.

Ottawa, 1. Toronto, 0.

Ce premier point encourage l'équipe locale qui commence un jeu brillant. Broadbent pour la vingtième fois tire à côté des buts et la seconde période se termine sans changer le score.

TROISIEME PERIODE

Duford et Foyston reviennent sur l'avant au début de la dernière période. Duford réussit à compter, mais c'était sur un hors-jeu, et le point est rejeté.

Darragh tire encore mais Holmes est infranchissable. Ronan remplace Duford, et McGiffen, Foyston.

Ronan envoie à Marshall qui tire à côté des buts et la seconde période se termine sans changer le score.

SOMMAIRE

Pas de point.

Deux minutes plus tard c'est au tour de McGiffen.

Ottawa, 2. Toronto, 1.

Après dix minutes de jeu très serré, Foyston remplace Walker.

Darragh part tout à coup du centre et score:

Ottawa, 3. Toronto, 1.

L'instant d'après Ronan répète l'exploit et compte un quatrième point pour Ottawa.

Ottawa, 4. Toronto, 1.

On joue trois minutes durant. Les Toronto se multiplient mais aucun point ne s'ajoute et le "gong" final annonce la victoire des Sénateurs.

SOMMAIRE

Pas de point.

Deuxième période

1—Ottawa, Darragh—17 mins.

Troisième période

2—Ottawa, Ronan—11 mins.

3—Toronto, McGiffen—2 mins.

4—Ottawa, Darragh—2 mins.

5—Ottawa, Ronan—1 min.

Résultat final: Ottawa, 4, Toronto, 1.

Buts: Benedict

Holmes Points

Marshall Merrill

Cameron Converts

McGiffen Centres

Davidson Droites

Walker Gauches

Arbitre: Harvey Palford.

Juges des buts: Riley Hearn.

1.

Le billard

Les records de 1913

Au cours de l'année 1913, les champions professionnels et amateurs du billard et du pool s'en sont donné à satiété. Il y a eu nombre de joutes importantes avec des résultats bien différents de ceux qu'on attendait.

C'est ainsi que Morningstar perdit son titre de champion au jeu de billard, de même que De Oro vit aussi s'en aller le sien au jeu de pool.

Hoppe fit un jonet de tous ses adversaires, sans même oublier le fameux Sutton, Koji Yamada, la révélation japonaise, passa dans le même sac.

Bennie Allen fut la sensation de 1913, par suite de sa victoire cécitante sur De Oro.

Chez les amateurs, Meyer est resté maître en déclassant tous ses concurrents, même l'ex-champion Conklin.

On aura une idée de tout cela en jetant un regard sur ce qui suit:

Janvier 6-8.—Alf. De Oro garde son titre de champion du monde au jeu de billard, en vainquant James Maturo, à New York, par 600 à 563.

Janvier 9.—Ora C. Morningstar garde son titre de champion au jeu de billard au cadre de 18 1/2, en triomphant de Geo. Sutton à Pittsburgh par 500 à 478.

Février 5.—Wm. F. Hoppe garde son titre de champion au jeu de billard au cadre de 18 1/2, en triomphant de Geo. Sutton, à New York, par 500 à 301.

Février 27.—Alfred De Oro défend avec succès son titre au pool en triomphant de Thomas Hueston à New York par 6

